

The image shows the facade of a town hall (mairie) in Scy-Chazelles. The building is made of light-colored stone with arched windows and a central arched entrance. Two flags are flying from poles in front of the building: the French national flag on the left and the European Union flag on the right. The word 'MAIRIE' is inscribed in stone above the entrance. A small French flag is mounted on the wall above the door. In the foreground, there are large, vibrant pink and red flowers. The sky is clear and blue.

Les échos de
Scy-Chazelles

Le bulletin d'informations de votre commune
Juin 2014 - n°57 - www.mairie-scy-chazelles.fr

**Mandat 2014-2020 :
présentation de
l'équipe municipale**

◀ sommaire

03 **éditorial**

04 **actualité**

- 4 Mandat 2014-2020 : présentation de l'équipe municipale
- 10 Finances communales : contexte et politique budgétaire
- 12 L'école et le périscolaire à l'heure des adaptations



14 **événements**

- 14 Diaporama
- 16 Scy-Chazelles, village étoilé
Nuit de la chouette
- 17 Réunion publique : installer et maintenir le dialogue
- 18 Le 5^{ème} Festival Natur'Emotion
- 19 Fête de la musique
- 20 14 juillet, ensemble et unis
Fête de la vigne

21 **jeunesse**

- 21 Centre de loisirs
- 22 Diaporama
- 24 Excursion des enfants à Verdun



26 **culture et patrimoine**

- 26 La Maison Robert Schuman
- 28 Bibliothèque municipale

29 **économie**

- 29 Les nouvelles entreprises de Scy-Chazelles

30 **sport et loisirs**

- 30 Le tennis club de Scy-Chazelles, un club chaleureux et dynamique
- 31 Football, Association sportive de Scy-Chazelles
- 32 La culture en carrés, une nouvelle façon d'envisager son potager
- 33 Villes et villages fleuris, un label de qualité de vie
« Un jardin même petit, c'est la porte du Paradis »
- 34 Vous chantez, j'en suis fort aise !
Tai Chi, discipline aux multiples vertus
Une citadelle à Scy-Chazelles ?

35 **vie pratique**

- 35 Partir en vacances en toute sécurité
- 36 Carnets de Scy
Renseignements utiles



Sauf indications, les photos sont la propriété de la Commune de Scy-Chazelles. Les articles rédigés n'engagent que leurs auteurs. Les informations des associations sont publiées à titre gratuit, la rédaction se réserve le droit de remettre en forme et de condenser si nécessaire les textes soumis.

Directeur de la publication : Frédéric NAVROT - Responsable de la publication : Yannick GROUTSCH

Mise en page & Tirage (1500 exemplaires) : Imprimerie associative Co.J.Fa Metz 03 87 69 04 90 - info@cojfa.net



Mes chères concitoyennes, mes chers concitoyens,

Le 23 mars dernier, vous m'avez accordé votre confiance pour assurer la gestion de notre commune pour les six prochaines années. Avec près de 60% des suffrages en faveur de notre liste, le travail que nous avons fourni pour vous proposer un programme de qualité et réfléchi dans l'intérêt de tous les Sigéo-castellois a été récompensé.

J'en suis très fier, c'est une immense satisfaction et je vous adresse une nouvelle fois mes plus sincères remerciements.

Désormais en charge des affaires communales, ce premier bulletin municipal me donne l'occasion de vous présenter vos nouveaux élus et leurs attributions.

Vous le remarquerez, le nouveau mode de scrutin des élections municipales a permis à une minorité de conseillers de l'autre liste candidate, quatre exactement, de faire partie de l'équipe municipale élue. J'ai d'emblée souhaité et annoncé, lors du premier conseil municipal, qu'ils ne soient pas des conseillers dits « d'opposition » mais qu'ils intègrent pleinement l'équipe, ses travaux et ses réflexions. Être le garant de la démocratie sigéo-castelloise est pour moi une priorité.

Ce premier bulletin me permet également de m'adresser à vous et de partager avec vous les événements qui ont animé notre commune.

Les trois mois qui viennent de s'écouler auraient pu se limiter à la mise en place de la nouvelle équipe municipale, mais des sujets d'actualité très délicats comme l'élaboration du budget 2014, la fermeture d'une classe maternelle et la mise en place de la réforme des rythmes scolaires ont considérablement mobilisé toute notre attention et notre énergie. Des choix ont été faits dans l'intérêt général et de la collectivité. Cependant ils doivent être expliqués, compris et acceptés par l'ensemble des Sigéo-castellois. Avant d'y revenir de manière spécifique et détaillée dans ce bulletin municipal, je voudrais rappeler que ces décisions ont été largement réfléchies.

Ainsi, après trois mois, le bilan est déjà très prometteur : une nouvelle équipe très rapidement opérationnelle, une transition des dossiers assurée, une motivation et une énergie constantes, un état d'esprit positif et tourné vers l'avenir, un programme qui se met en place avec de nombreuses actions prévues dès 2014, et surtout une équipe qui sait répondre présente pour traiter des sujets complexes et sensibles.

C'est une certitude, les six années à venir s'annoncent très prometteuses malgré un contexte qui lui, s'annonce très difficile.

« Ensemble, nous assurerons l'avenir de Scy-Chazelles » était le slogan de notre campagne, aujourd'hui c'est le fil conducteur de notre travail et de notre quotidien d'élus.

Soyez convaincus que nous serons les élus de tous les Sigéo-castellois, qu'ils appartiennent ou non à notre électorat, et que nous ferons tout pour vous donner pleinement satisfaction à travers une écoute attentive mais aussi avec la volonté de préserver et préparer l'avenir de notre commune.

Je vous laisse apprécier ce premier bulletin municipal élaboré avec passion par vos élus et dont la présentation, vous pourrez le constater, est quelque peu revue. Les Échos sont un temps de pause ou de respiration qui vous permettra de vous détendre en vous rappelant les événements qui ont jalonné le printemps et en vous informant de ceux à venir.

Après un printemps quelque peu nuageux, l'été et le ciel bleu sont désormais bien là !

Je vous souhaite une bonne lecture ainsi qu'un très bel été.

Votre Maire,
Frédéric NAVROT

Mandat 2014-2020 : présentation de l'équipe municipale



Un premier Conseil Municipal placé sous le signe de l'émotion

Le premier conseil municipal s'est réuni le 23 mars 2014, avec comme principal point à l'ordre du jour l'élection du Maire et celle des adjoints.

M. STRAUB, maire sortant, introduit la séance en rappelant combien la commune de Scy-Chazelles est attachante et annonce avec bienveillance aux conseillers nouvellement élus, que la tâche qui les attend est très importante. Il donne la

parole à Bernard CHOLLOT, doyen de l'assemblée, qui présidera l'élection du Maire et rejoint les auditeurs sous les applaudissements.

Les conseillers peuvent procéder à l'élection. Sans surprise, Frédéric NAVROT est élu Maire et la liste d'adjoints proposée est également adoptée.

A présent, au travail !

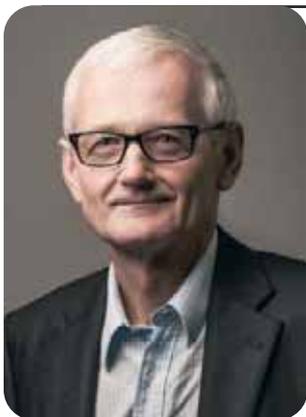
Le maire et les adjoints sont désignés, l'équipe est structurée et la motivation est au rendez-

vous. Le travail peut donc commencer afin de mettre en œuvre le programme proposé durant la campagne.

Bien sûr tout ne sera pas réalisé en un an ! Pour chaque adjoint, le Maire a défini des priorités et une feuille de route. Ils pourront ainsi organiser leur travail avec l'appui des conseillers très désireux de s'investir et du personnel de la mairie.

Dans les pages qui suivent, ils vous présentent les projets et actions prévus pour 2014.

Yannick GROUTSCH



Raymond FRANZKE
1^{er} Adjoint chargé
des Travaux et des
Économies d'Énergie

- travaux d'investissement : opérations neuves ou réhabilitation
- travaux de fonctionnement et d'entretien : bâtiments communaux, voirie et espaces publics
- référent communal au niveau des économies d'énergie.



PERSPECTIVES ET ACTIONS POUR 2014

DOMAINES DES TRAVAUX

- **Restaurer le ruisseau de la Fontaine**, en curant le fond de lit du ruisseau et en éliminant tous les obstacles, puis en plantant une végétation arbustive en complément de celle existante.
- **Réaliser la réfection du chemin des Brayes**, après les travaux d'enfouissement du réseau électrique haute tension par l'URM.
- **Refaire le revêtement de la rue Jeanne d'Arc** par la mise en œuvre d'un nouvel enrobé.
- **Construire un préau dans la cours de l'école maternelle Arc en Ciel.**
- **Installer des points d'accès Wifi public gratuits** au niveau de la place de l'Esplanade et de la l'Esplanade Liberté/Parc de l'Archyre.

DOMAINE DES ECONOMIES D'ENERGIE 2014

- **Mener une étude sur les moyens d'économiser de l'énergie** dans l'ensemble des bâtiments communaux, et **initier les premiers travaux** comme le remplacement de la chaudière de la mairie.
- **Installer des bornes de recharge pour véhicules électriques.**
- **Remplacer** dès que nécessaire **les véhicules communaux** par des véhicules électriques.



Catherine BASSOT
2^{ème} Adjointe chargée
de l'Urbanisme, de
l'Environnement
et du Logement

- référente documents d'urbanisme et de planification (*PLU, SCOT, PLH, ZPPAUP, AVAP, PAEN, ...*)
- après instruction du service urbanisme de Metz Métropole, délivrance des permis de construire et des déclarations de travaux
- référente des dossiers environnementaux de la commune
- conseils auprès des particuliers pour les questions d'habitat et de logement telles que l'amélioration énergétique, la rénovation des façades, les demandes de logements du parc public (*Batigère, Metz Habitat Territoire, Logiest...*)

PERSPECTIVES ET ACTIONS POUR 2014

- **Initier la révision le Plan Local d'Urbanisme (PLU).** Ce sera l'occasion d'en harmoniser le règlement et d'assouplir certaines règles concernant notamment les travaux d'entretien ou de petits aménagements
- **Poursuivre la mise en place du Périmètre Agricole et Espaces Naturels (PAEN)** en mettant en œuvre les premières actions concrètes (projets agricoles, viticoles, maraîchers...)
- **Poursuivre les réflexions sur la mise en place d'une Aire de Mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine (AVAP),** outil de protection environnementale qui remplacerait la ZPPAUP
- **Inciter les propriétaires de logements vacants à les remettre sur le marché** (location ou vente) permettant ainsi l'accueil de nouvelles familles
- **Lancer un programme incitatif visant à économiser l'énergie dans les habitations** en communiquant les possibilités offertes par le dispositif « Habiter mieux ». Différentes aides existent auxquelles l'ANAH, Metz Métropole et d'autres organismes contribuent.



Yannick GROUTSCH
3^{ème} Adjoint chargé
de la Communication,
de la Culture et des
Nouvelles Technologies

- communication avec la population
- communication entre les élus
- accueil des nouveaux habitants
- réunions publiques
- visites de quartier,
- bulletin municipal
- site internet, réseaux sociaux
- correspondant des manifestations diverses (*fêtes, cérémonies, inaugurations*)

PERSPECTIVES ET ACTIONS POUR 2014

- **Coordonner la rédaction de notre bulletin municipal** qui met en avant l'actualité de Scy-Chazelles sans oublier de partager des souvenirs communs ni de les conserver.
- **Vous informer des évènements à venir** et vous rendre compte de ce qui s'est produit (presse locale, bulletin municipal, calendrier prévisionnel, ...).
- **Accueillir les nouveaux habitants** afin d'aiguiser leur curiosité à toutes les richesses de notre commune et de faciliter leur intégration.
- **Célébrer l'arrivée des « nouveaux-nés » à Scy-Chazelles.**
- **Redynamiser le site internet de la commune et créer une page Facebook** qui vous apporteront une grande diversité d'informations et faciliteront, sur le site, la possibilité de nous contacter.
- **Collecter vos avis dans le cadre d'une enquête annuelle** où vous nous ferez part de vos motifs de satisfaction ou d'insatisfaction. Ils guideront ainsi nos réflexions pour prendre les meilleures décisions.
- **Organiser des réunions publiques et des visites de quartier** pour garantir un dialogue avec tous les Sigéo-castellois. Elles seront une occasion de vous informer mais également d'être à votre écoute de favoriser l'échange et le débat, bref de faire vivre la démocratie.



Nathalie COLLIN-CESTONE
4^{ème} Adjointe chargée des Affaires Scolaires et Périscolaires, des Affaires Sociales et de la Petite Enfance

- écoles maternelles et primaire
- crèche
- affaires sociales
- CCAS



PERSPECTIVES ET ACTIONS POUR 2014

AFFAIRES SCOLAIRES

- ▶ **Proposer la cantine à 3€** pour tous les enfants sigéo-castellois (rentrée sept. 2014)
- ▶ **Offrir à nos enfants des activités de qualité**, variées, sous la compétence d'éducateurs formés et expérimentés.
- ▶ **Rendre le périscolaire encore plus attractif** avec de nouvelles activités et des projets éducatifs. La commune souhaite poursuivre l'action « Education à l'environnement » engagée lors du précédent mandat mais en y ajoutant un axe de travail « Intergénération /Rencontre de l'Autre »
- ▶ **Organiser des activités intergénérationnelles** culturelles, artistiques et sportives en partenariat avec les différentes associations de la ville
 - ateliers de sensibilisation aux différentes cultures
 - ateliers de sensibilisation handicap/accessibilité
- ▶ **Assurer un égal accès aux loisirs**, quels que soient les âges des enfants ou les conditions de ressources des parents, et placer l'enfant comme acteur éco-citoyen de sa ville.

AFFAIRES SOCIALES

- ▶ **Innover dans les modalités d'action** (elles sont à l'étude et seront prochainement dévoilées)
- ▶ **Assurer une permanence CCAS** en mairie tous les mardis matins, de 9h à 10h sur rendez-vous et de 10h à 11h en accès libre.



Jérôme DESFORGES
5^{ème} Adjoint chargé des finances, du personnel, des affaires administratives et de la sécurité

Principales attributions sur le mandat :

- budget communal
- impôts
- personnel
- déchets ménagers

Attributions déléguées à Richard PERRET, conseiller délégué à la police et à la sécurité

- police
- sécurité
- circulation
- stationnement
- lutte contre l'incivisme

PERSPECTIVES ET ACTIONS POUR 2014

- ▶ **Mettre en place des actions en faveur d'une gestion rigoureuse des finances communales** : mise en place d'une commission des finances, de tableaux de bord de suivi des dépenses, de règles internes.
- ▶ **Mener des réflexions et organiser des premiers travaux visant à une réduction des dépenses énergétiques**, en lien avec l'adjoint concerné
- ▶ **Rechercher de manière soutenue des subventions** sur les différents dossiers
- ▶ **Rechercher des économies** sur les contrats de service ou de prestations par une remise en concurrence (ex : assurances, restauration scolaire, ...).
- ▶ **Mener des réflexions (ou anticiper) sur des actions à mettre en place dans le domaine de l'optimisation et de la gestion des déchets ménagers** avec Metz Métropole et d'autres collectivités .





Cathy LESURE
6^{ème} Adjointe chargée
du Développement
de la Vie Locale

- animations
- sports
- associations
- tourisme
- économie



PERSPECTIVES ET ACTIONS POUR 2014

- **Apporter toujours plus de convivialité à Scy-Chazelles** au travers d'actions visant à réunir les sigéo-castellois autour de projets qui rassemblent, qui aident, qui améliorent et qui se partagent.
- **Raisonner avec l'ensemble du tissu associatif** afin de pérenniser les événements qui distinguent notre commune et d'en créer de nouveaux. L'objectif est de s'adresser à tous les habitants en privilégiant notamment l'intergénérationnel. Des nouveautés sont programmées. Vous pouvez en trouver des exemples dans la rubrique « flash info » de notre site.
- **Donner une place à nos jeunes.** Dans ce but, une commission qui leur est destinée verra le jour au mois de septembre afin que nos cadets deviennent, à leur tour et dès aujourd'hui, des acteurs dans leur commune.
- **Offrir aux habitants de nouveaux services en accompagnant des projets utiles.** Scy-Chazelles soutient fortement l'idée de voir naître une maison de regroupement de professions médicales et de promouvoir des circuits d'approvisionnements directs entre producteurs et consommateurs au travers d'une AMAP.
- **Faire rayonner notre commune en préservant son cadre et son identité.** Le PAEN nous offrira de belles perspectives en matière de tourisme et d'économie, mais développera également des activités socioéducatives sur notre territoire, tout en le respectant.



Richard PERRET
Conseiller délégué
à la police et à la
sécurité

- Représentant de la commune au Groupe local de traitement de la délinquance
- Pilotage des commissions de sécurité communales
- Référent élu sécurité des biens et des personnes
- Référent élu sécurité routière, circulation et stationnement
- Référent élu sécurité lors des manifestations et fêtes diverses
- Gestion des missions du policier municipal, de ses plannings hebdomadaires et saisonniers

PERSPECTIVES ET ACTIONS POUR 2014

- **Améliorer la sécurité routière, la circulation et le stationnement** ; réaliser un audit spécifique puis les travaux nécessaires.
- **Améliorer la sécurité des personnes et des biens** : surveillance renforcée police nationale et municipale
- **Lutter contre l'incivisme** qui nuit à la propreté de la commune : davantage de poubelles, de distributeurs de sacs à déjections
- **Animer des réunions à thèmes** : apprendre à se protéger des cambrioleurs, code de la route, prévention routière



Les conseillers municipaux

Les conseillers sont impliqués dans plusieurs commissions et jouent un rôle déterminant dans la vie de la commune.

Qui
sont vos
élus ?



Laurence HERRMANN



Sandrine BRISSE



Jessica SCHMIDT



Matthieu GODSCHAUX



Marc BURGUND



Claire ADAM



Claude BEBON



Carole TOUCHE



Bernard CHOLLOT



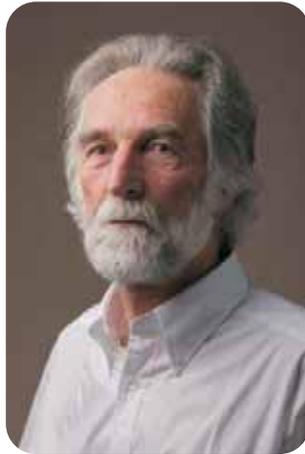
Mireille BERTON



Calogéro GALLETTA



Marie-Claude MALHOMME



Jean-Loup MAHIEU



Martine HERZHAUSER



Marie-Josée HANESSE

Répartition des élus par commissions

Commission « travaux »

Président : Raymond FRANZKE (Adjoint Travaux)

Marc BURGUND, Richard PERRET,
Claude BEBON, Calogero GALLETTA,
Bernard CHOLLOT, Jean-Loup MAHIEU

Commission « urbanisme-environnement »

Présidente : Catherine BASSOT (Adjointe Urbanisme)

Sandrine BRISSE, Jessica SCHMIDT,
Richard PERRET, Claude BEBON,
Raymond FRANZKE, Marie-Claude MALHOMME

Commission « affaires scolaires et périscolaires »

Présidente : Nathalie COLLIN-CESTONE (Adjointe Scolaire - Périscolaire - Social)

Calogero GALLETTA, Claire ADAM,
Carole TOUCHE, Cathy LESURE,
Matthieu GODSCHAUX

Commission « communication »

Président : Yannick GROUTSCH (Adjoint Communication)

Marc BURGUND, Sandrine BRISSE,
Mireille BERTON, Cathy LESURE,
Calogero GALLETTA, Matthieu GODSCHAUX,
Marie-Claude MALHOMME

Commission « développement de la vie locale »

(animations et manifestations, vie associative, sport, tourisme, économie)

Présidente : Cathy LESURE (Adjointe Développement de la Vie Locale)

Nathalie COLLIN-CESTONE, Yannick GROUTSCH,
Claire ADAM, Richard PERRET, Claude BEBON,
Matthieu GODSCHAUX, Martine HERZHAUSER

Commission « finances »

Président : Jérôme DESFORGES (Adjoint Finances)

Raymond FRANZKE,
Sandrine BRISSE, Bernard CHOLLOT,
Jessica SCHMIDT, Jean-Loup MAHIEU

Commission d'appel d'offres

Président : Jérôme DESFORGES (Adjoint Finances)

Raymond FRANZKE,
Laurence HERRMANN,
Bernard CHOLLOT

CCAS

Président : Frédéric NAVROT (Maire)

Nathalie COLLIN-CESTONE,
Mireille BERTON, Carole TOUCHE,
Claire ADAM



La prochaine édition des échos présentera les membres extérieurs des commissions.

Finances communales

contexte et politique budgétaire

Dans un contexte marqué par une conjoncture économique atone et par un désengagement confirmé de l'Etat, l'élaboration du budget est un exercice très délicat. Pour l'année 2014, des choix se sont imposés, mais ils ne sont pas libres, ils sont largement déterminés par la situation des finances communales et par des évolutions dans notre environnement immédiat.

L'état des finances communales à l'aube du mandat 2014-2020

C'est un fait, aujourd'hui, la gestion rigoureuse de la municipalité précédente nous permet de disposer de finances communales relativement saines, avec :

- un budget de fonctionnement qui s'équilibre à 1 838 400 €
- un budget d'investissement qui s'équilibre à 1 191 683 €
- un désendettement constant depuis 20 ans
- une dette à ce jour de 1,3 millions d'euros en capital, sans emprunts « toxiques »
- un endettement de 465 €/habitant (contre 511 €/hab en Moselle et 716 €/hab en France pour des communes de taille similaire)

Mais, en dépit de cette saine gestion, nos budgets dégagent peu d'excédents ce qui nous laisse une marge de manœuvre très étroite, et de ce fait des finances communales très fragiles :

- pas ou peu de fonds de roulement (ce qui nécessite souvent en fin de mois de décaler de quelques jours les salaires des agents)
- des capacités d'autofinancement très faibles voire nulles
- des subventions certes accordées les années antérieures mais versées avec beaucoup de retard, nécessitant le recours fréquent aux lignes de trésorerie (prêts pour palier au découvert bancaire)
- un budget de fonctionnement de près de 2 M€, mais consacré pour près de 60% aux dépenses incompressibles de personnel (salaires et charges)
- très peu de marges de manœuvre sur le budget de fonctionnement, tant en dépenses pour trouver des économies qu'en recettes pour obtenir de nouvelles sources de rentrée d'argent

En résumé, si les soldes des comptes restent positifs, les finances communales demeurent néanmoins très fragiles.



L'élaboration du budget 2014, un premier exercice délicat

Pour établir ce budget, nous devons tenir compte de contraintes et d'évolutions inédites qui bouleversent profondément les modes de gestion habituels de la commune. Le budget 2014 doit faire face aussi bien et de manière significative à de nouvelles dépenses inévitables qu'à des baisses de recettes, comme par exemple :

- la mise en place de la réforme des rythmes scolaires
- la première vague de baisse des dotations de l'État
- la perte par décision de justice d'un terrain communal qui assurait un revenu locatif significatif
- le coût résiduel de la micro-crèche sur l'exercice 2013
- etc...

Une politique budgétaire et d'investissements à mettre en place sur 6 ans

Cette situation et ce contexte étaient connus et annoncés lors de la campagne électorale par notre équipe.

Notre programme et notre projet politique se sont donc basés sur une véritable politique budgétaire et d'investissements à mettre en place sur le mandat à venir pour préserver l'intérêt des sigéo-castellois et de la commune, préparer et assurer l'avenir. Nous devons regarder loin devant nous afin d'éviter des décisions de court terme qui sont toujours sources d'erreurs, d'où un découpage du mandat en deux phases.

1^{ère} moitié du mandat (2014-2017)

- rechercher dès 2014 toutes les pistes d'économie possible sur le budget communal
- faire face aux dépenses nouvelles et obligatoires de début de mandat par une augmentation inévitable de la fiscalité
- calibrer la hausse des impôts au plus juste pour qu'elle soit la seule sur l'ensemble du mandat, et ne pas recourir à des hausses répétées d'impôts (la hausse de 9% en 2014 de la part communale des impôts correspondra à une augmentation « modérée » de l'ordre de 10 €/an pour un sigéo-castellois qui paye une taxe annuelle de 300 €, 30 €/an pour une taxe de 800 €, et 50 €/an pour une taxe de 1500 €)
- investir sur le volet énergétique pour dégager des économies et des recettes significatives en fonctionnement
- engager des réflexions sur les économies possibles par une mutualisation intercommunale de certains services

2^{ème} moitié du mandat (2017-2020)

- compenser les baisses de dotation à venir par les économies et les investissements réfléchis et mis en place sur la 1^{ère} moitié de mandat
- accueillir de nouvelles familles et de nouvelles entreprises créatrices d'emplois et de ressources.

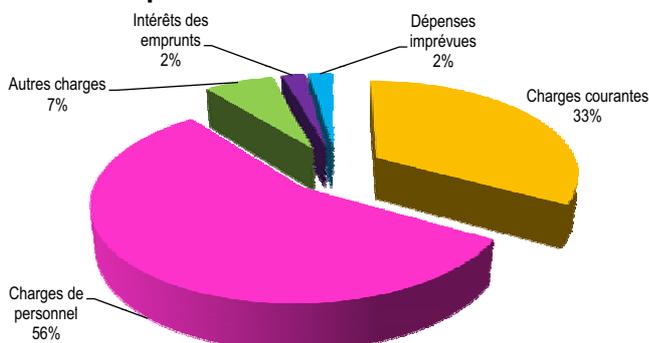
Prises en considération de leurs effets à long terme, ces décisions garantiront à tous les sigéo-castellois le maintien d'un niveau et d'une qualité de service adaptés à leurs besoins et à leurs attentes. L'attractivité de notre commune en sera durablement améliorée.

Les efforts que nous consentons tous aujourd'hui, maintiendront notre cadre de vie à long terme.

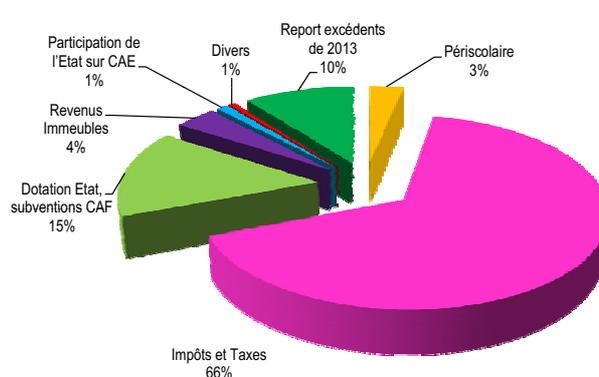
Jérôme DESFORGES et Frédéric NAVROT

Le budget 2014 en quelques chiffres

Dépenses de fonctionnement

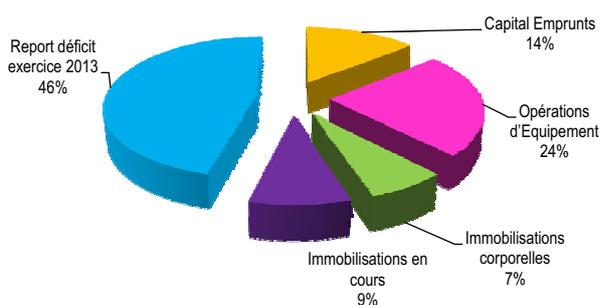


Recettes de fonctionnement

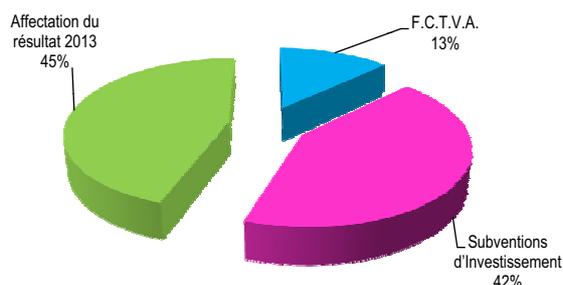


Budget de fonctionnement : 1 838 400 €

Dépenses d'investissement



Recettes d'investissement



Budget d'investissement : 1 191 683 €

L'école et le périscolaire à l'heure des adaptations

La rentrée 2014 sera placée sous le signe du changement. Contraints par notre environnement, nous avons été confrontés à des choix difficiles. Le nombre de classes maternelles fut à revoir ainsi que sa répartition entre nos deux écoles. Les rythmes scolaires sont en cause afin d'appliquer une nouvelle loi. Notre vocation est d'assurer une égalité de traitement et l'égalité des chances par un encadrement de qualité destiné à tous nos enfants, de la maternelle jusqu'au CM2 en passant par le périscolaire.

Fermeture de classe maternelle : nous maintiendrons nos deux écoles.

Depuis le début de ce nouveau mandat, les affaires scolaires sont au cœur des préoccupations de bien des parents mais aussi de toute une ville qui se sent touchée par une actualité contrariante, la fermeture d'une classe de maternelle sur décision de l'Inspection Académique.

Cette nouvelle est généralement accueillie avec beaucoup de gravité par les communes qui en sont touchées mais, à Scy-Chazelles, la problématique est bien plus complexe et la décision à prendre, bien plus douloureuse. Nous comptons en effet deux écoles maternelles. La plus ancienne l'école « Sous les Vignes » se situe rue de Crimée ; elle comprend une classe unique, regroupant les trois niveaux de maternelle. La seconde, l'école « Arc en Ciel », comprend trois classes. Toutes deux sont dans le cœur des enfants qui y sont inscrits actuellement ou qui les ont fréquentées. Elles sont aussi dans le cœur des adultes qui y ont forgé de précieux souvenirs en tant qu'élèves ou parents d'élèves.

Dès que la nouvelle est tombée, Monsieur le Maire et moi-même avons travaillé d'arrache-pied afin de recueillir le plus grand nombre d'éléments de nature à amener l'Inspection Académique à revoir son analyse de la situation de nos classes maternelles. Notre priorité était de maintenir les 4 classes. C'est pourquoi, nous avons envoyé un courrier aux parents d'enfants nés entre 2012 et 2014 afin d'estimer les effectifs de chaque école de 2015 à 2017.

Nous avons également adressé une lettre aux parents sigé-castellois dont l'enfant n'est pas scolarisé à Scy-Chazelles, pour les sensibiliser à la sauvegarde de nos classes menacées. Nous n'avons pas oublié les nourrices à qui nous avons écrit afin de connaître le nombre et l'âge des enfants qu'elles ont en garde pour ensuite recueillir les attentes de leurs parents sur les années à venir quant au choix de l'école retenue pour la première rentrée de leurs petits. Nous avons creusé toutes les pistes, et étudié chaque possibilité.

Pour cela, nous avons besoin de temps pour le recueil et l'analyse de ces données, et deux mois ce fut très court ! Mais nous ne pouvions pas précipiter un arbitrage aussi difficile à rendre. Plus que précipité, cela aurait été contre-productif.

Malheureusement, l'opération « sauvetage » n'a pu inverser la tendance. A notre plus grande surprise, les effectifs définitifs inscrits sont même très inférieurs aux prévisions de mars dernier (66 au total contre 75 estimés en mars) ! Les membres de l'équipe municipale se sont réunis et ont débattu longuement jusqu'à prendre la décision qui paraissait être la plus juste et la plus équitable pour la rentrée 2014, à savoir, le maintien de la classe



unique de l'Ecole Maternelle Sous les Vignes et la fermeture d'une des trois classes maternelles à l'école Arc en Ciel.

Les élus ont tenu compte d'éléments chiffrés, notamment les effectifs de la rentrée 2014 (46 pour Arc en Ciel, 20 pour Sous les Vignes), décidant de maintenir la situation actuelle d'ouverture de nos deux écoles maternelles, en ne pénalisant, au final, ni l'une, ni l'autre

sur le plan quantitatif (par souci d'équité, il aurait été en effet inacceptable d'avoir des classes de 30 élèves voire plus dans une école, et 20 voire moins dans l'autre).

Par cette décision, nous tenons également l'un de nos engagements pris lors de la campagne électorale, à savoir la sauvegarde de nos écoles menacées de fermeture. **C'est un engagement que nous tiendrons tant qu'il garantira une équité pour l'ensemble des parents et enfants scyéo-castellois.**

Rythmes scolaires : sauf retournement de situation du gouvernement, nous appliquerons la réforme à la prochaine rentrée.

Une autre actualité touche parents et élèves de nos écoles, les rythmes scolaires.

Même si de très faibles espoirs sur la possibilité de ne pas mettre en place de cette réforme subsistent, nous nous sommes organisés de manière à ce que les enfants bénéficient d'activités extra-scolaires de qualité, variées et dispensées par des animateurs qualifiés, formés et expérimentés. Un PEDT jugé de grande qualité par nos partenaires éducatifs a été élaboré par la précédente équipe municipale en concertation avec les enseignants et les délégués de parents.

Le bien-être des enfants étant, une fois de plus au cœur des préoccupations, la municipalité et le comité de pilotage spécifiquement mis en place sur ce dossier sensible ont fait le choix de concentrer les activités extra-scolaires sur deux après-midis. Les horaires retenus sont les suivants :

- lundi et vendredi : 8h30-12h / 14h-15h45
- mardi et jeudi : 8h30-12h / 14h-15h45 et 15h45-17h45 pour les activités extra-scolaires.
- mercredi : 8h30-11h30

Périscolaire : nous fixerons le coût de la cantine à 3 euros dès septembre et nous mettrons en oeuvre de nouveaux axes de travail.

Engagement fort de notre programme, nous avons décidé de réduire le coût du repas de la cantine à 3 euros contre près de 5 euros auparavant. Cette baisse ne se traduit ni par une



baisse qualitative (les repas seront toujours aussi bons !), ni par une baisse quantitative (les assiettes seront toujours bien remplies !), mais par une prise en charge partielle de la différence par la collectivité.

Par ailleurs, nous souhaitons rendre notre périscolaire encore plus attractif. Les accueils périscolaires sont avant tout des lieux où se mêlent le plaisir, le jeu et le partage dans le respect des valeurs démocratiques.

Ils sont accessibles à tous les enfants et répondent aux besoins d'accueil du plus grand nombre, ce qui suppose des tarifs et des horaires permettant à chaque famille d'en bénéficier. L'accès des plus démunis restera garanti par une tarification en fonction des ressources des parents et une possibilité d'aide du CCAS.

Lors du précédent projet éducatif, un fort accent était mis sur l'Éducation à l'Environnement et au Développement Durable. La commune souhaite poursuivre cette action. Les centres de loisirs poursuivront ainsi le développement d'ateliers portant sur l'environnement. Elle souhaite également ajouter un axe de travail autour de **l'intergénération et la rencontre de l'« autre »**.

De nouveaux ateliers seront ainsi proposés :

- activités intergénérationnelles culturelles, artistiques et sportives en partenariat avec les différentes associations de la ville en priorité, mais aussi en partenariat avec les associations des villes voisines (clubs sportifs, clubs seniors,...)

- ateliers de sensibilisation aux différentes cultures : découverte et rencontre de l'« autre ».
- ateliers de sensibilisation à la question du handicap et de l'accessibilité : activités handisport,... (en partenariat avec le Comité Départemental Handisport, l'APF...).

Ce printemps est rempli de préoccupations, d'incertitudes, d'inquiétudes mais il faut rester optimistes et confiants en l'avenir. Scy-Chazelles a toujours voulu ses écoles performantes et accueillantes pour offrir à ses enfants un cadre d'apprentissage idéal. Notre équipe travaille chaque jour à faire vivre cette vision.

Nous souhaitons nos écoles exemplaires et tournées vers l'avenir de nos enfants.

En menant une politique éducative profondément inscrite dans un esprit humaniste, solidaire et intergénérationnel, nous travaillons de façon constructive car notre devoir est de tout mettre en œuvre afin de répondre aux besoins mais aussi aux attentes des enfants.

« La jeunesse est le sourire de l'avenir... ».

Nathalie COLLIN-CESTONE
et Frédéric NAVROT

◀ événements

Diaporama



29/03/14 **Cérémonie du Souvenir** en mémoire des victimes des différents conflits avec la Section locale du Souvenir Français.



12/04/14 **Concours de pêche à la truite** étang avec l'Association Libre de l'Étang de la Silix.



26/04/14 **Les Amitiés Sigéo Castelloses en Saulnois**



06/04/14 **Etape-départ de la 25^{ème} édition de la Quentinoise** avec Scy-Chazelles Loisirs.



01/05/14 **20^{ème} édition de la brocante** et vin d'honneur de clôture avec Scy-Chazelles Loisirs



10 et 11/05/14 **Marché aux fleurs**
avec les Amitiés Sigéo Castelloses



14/05/14 **Maîtrise de la Cathédrale de Metz** à l'église Saint Rémi.



21/05/14 **Bon anniversaire Sœur Bénédict** 90 ans.



14/06/14 **Pique nique des jardins familiaux**



14/06/14 **Invitation au voyage** Bibliothèque municipale.



15/06/14 **Passage du « trail du Saint Quentin »** à Scy-Chazelles.



21/06/14 **Repas champêtre** Les Amitiés Sigéo-castelloises.

Scy-Chazelles, *village étoilé.*

Le 13 mars dernier, la commune a vu ses efforts en matière de protection du ciel nocturne et de lutte contre le gaspillage énergétique récompensés par le label « Village étoilé ».



Retrouver la magie du ciel étoilé, respecter nos rythmes biologiques et protéger les espèces qui vivent de l'obscurité, économiser l'énergie qui nous sera de plus en plus chèrement comptée : la commune de Scy-Chazelles, depuis trois ans, n'a pas ménagé ses efforts en matière de protection du ciel nocturne et de lutte contre le gaspillage énergétique : installation dans les 23 armoires électriques de la commune d'horloges astronomiques permet-

tant d'éteindre les 500 points d'éclairage au cœur de la nuit, adoption progressive de sources lumineuses non éblouissantes et pose de réducteurs de puissance, organisation de balades nocturnes avec la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO) et le Club Vosgien pour faire connaître le peuple de la nuit. Autre bénéficiaire : ces actions ont permis l'économie de 200 000 KW et une facture d'électricité réduite de moitié.

En outre, pour toutes ces actions, la commune

a été récompensée par l'Association Nationale pour la Protection du Ciel et de l'Environnement Nocturnes (ANCPEN) : elle est la première commune de Moselle, la quatrième en Lorraine, à avoir obtenu, le 13 mars, le label « village étoilé », décerné à ce jour à 400 communes en France. Cette labellisation est acquise pour quatre ans. Elle s'accompagne de conseils et d'un diagnostic visant à donner aux élus la pleine maîtrise d'un éclairage public à la fois performant et économe.

Régine PALUCCI

Nuit de la chouette *samedi 5 avril 2014*

La préservation de l'environnement nous concerne tous, surtout quand on a la chance de vivre dans une commune entourée d'un environnement naturel exceptionnel. C'est pourquoi, la Ligue Protectrice des Oiseaux (LPO) et la municipalité de Scy-Chazelles ont organisé la Nuit de la Chouette qui commence par la projection d'un diaporama et se poursuit par une marche nocturne.

La soirée a démarré à 20 heures par un diaporama fort intéressant présenté par Mme Marie-Pierre COMTE représentant la section de la LPO d'Augny. Sont également présents, deux autres membres de la LPO, M. Alain LEHALLE et M. Thierry MICHEL ainsi que le maire de Scy-Chazelles, M. Frédéric NAVROT. On y découvre les différentes caractéristiques de cet oiseau très attachant. Mais on y apprend aussi que les chouettes sont menacées principalement par des comportements humains : abattage des arbres, destruction des haies, installation de grillages à l'entrée des clochers, usage de pesticides, circulation automobile...

A 21h, une trentaine de personnes sont au départ de la balade nocturne place de l'Espla-

nade, toutes désireuses de découvrir le rapace nocturne. Eclairés par des lampes torches et frontales, le groupe emprunte les sentiers du Mont Saint Quentin, lorsque, sur le chemin des amoureux, deux chouettes hulotte mâles et une femelle font entendre leur hululement, mais restent invisibles... une récompense appréciée par les marcheurs.

Satisfaits de leur promenade et mieux sensibilisés à la préservation de cette espèce, les membres du groupe regagnent la place de l'Esplanade vers 23h.

Pour finir la soirée, tous les participants savourent une collation offerte par la mairie dans la salle du Conseil.

Yannick GROUTSCH



Réunion publique : installer et maintenir le dialogue

Dès le début du mandat, le maire a invité les habitants de Scy Chazelles à une réunion publique qui s'est tenue le 24 avril à l'Espace Liberté. Après quelques interventions des élus, les habitants ont pu s'exprimer et poser des questions importantes sur la vie de la commune.

Près de 250 personnes ont répondu positivement à son invitation. Cela montre l'intérêt que portent les Sigéo-castellois à la vie communale et encourage la municipalité dans sa volonté d'échanger en direct avec les habitants.

Afin d'amener la discussion, l'équipe municipale a pris la parole en premier. Dans son introduction, Frédéric NAVROT a affirmé que son objectif est de tenir ses engagements dans la sérénité même si le contexte s'annonce extrêmement difficile. Il a expliqué notamment que la recherche des équilibres budgétaires nécessitera un effort collectif et que l'Inspection Académique impose dès le début de ce mandat de fermer une classe de maternelle, l'amenant à prendre une décision difficile. Puis c'est au tour des conseillers de se présenter et aux adjoints de préciser leurs missions et leurs perspectives pour 2014.

Mais c'est avec les interventions du public que l'échange devient une réalité. Sans rendre compte de tout ce qui s'est dit, il faut noter que

de nombreux Sigéo-castellois ont pu interpellier le maire sur des sujets qui les préoccupaient. Bien entendu, plusieurs questions ont porté sur la fermeture d'une classe ce qui a permis au maire de mieux éclairer la situation. Par exemple, il a rappelé qu'aucune décision n'était pour l'heure prise et que, le moment venu, l'intérêt des enfants serait le critère prioritaire. D'autres personnes ont réagi sur le sujet de la fiscalité. Là également, la réunion publique a été l'occasion d'expliquer les choix qui se sont imposés. Il a ainsi rappelé que les recettes du budget de fonctionnement de la commune sont en baisse et les dépenses en hausse. D'autres encore ont fait part de leurs inquiétudes sur la sécurité et la circulation et ont été écoutées et informées.

Même s'il faut reconnaître que les échanges ont parfois été un peu vifs, l'objectif de la réunion publique est atteint : le dialogue s'est installé ce qui permettra de rapprocher les positions.

Yannick GROUTSCH



Photomontage réalisé à partir de deux photos.

Présentation élus-personnel de la mairie

Une rencontre entre les nouveaux élus et le personnel de la mairie a été organisée le 16 avril 2014 salle de l'Esplanade afin de faire connaissance.

Le Maire, Frédéric NAVROT, introduit la séance en remerciant les participants pour leur présence. Il rappelle à quel point il compte sur une collaboration étroite entre les élus et les employés de la mairie de tous les services avec un objectif commun : offrir un service et des projets de qualité pour les Sigéo-castellois. C'est pourquoi, il souhaite que toutes les personnes qui œuvrent au service de la commune se connaissent mieux. Successivement, chaque membre du Conseil Municipal se présente, ainsi que ses fonctions et les dossiers qu'il va plus particulièrement suivre.



M^{me} MULLER, directrice générale des services, prend ensuite la parole pour présenter les services. Elle remercie le Maire pour cette initiative et invite chaque membre de son équipe à se présenter en précisant son service d'affectation.

Bien naturellement les échanges se prolongent autour d'un verre de l'amitié. L'ambiance, très conviviale, permet à la cinquantaine de personnes présentes de faire plus ample connaissance.

Le 5^{ème} Festival Natur'Emotion

Du 16 au 18 mai, tout le village de Scy-Chazelles se transforme en un vaste campus dédié à la photo et à la nature. Bien plus qu'une exposition, le festival Natur'Emotion est le lieu où on apprend à mieux regarder notre patrimoine naturel. Des photographes aux amoureux de la nature, de Scy-Chazelles ou d'ailleurs, chacun y trouve son compte.

Dès le début de la semaine, des chapiteaux investissent le cœur du village pour y créer des lieux d'accueil en nombre suffisant. Trois d'entre eux présentent les œuvres de 20 photographes.

Judicieusement répartis, ils font naître des flux de visiteurs de la place de l'Esplanade vers l'aire de jeux en passant par la salle de l'Esplanade. Un autre, situé à côté du chemin de la Frécotte, abrite du matériel photographique. Contre la mairie, c'est le chapiteau « Enfants » également consacré aux ateliers, et à l'intérieur de la Mairie, se trouve la salle de conférences. Enfin dans la cour et près du monument aux morts se trouvent un chapiteau et un espace affectés à la restauration.

Natur'Emotion c'est donc bien plus qu'une exposition, c'est un concept. Les photographes s'y taillent la part du lion, mais elles sont accompagnées de toute une panoplie d'activités dédiées à la nature. Scy-Chazelles est l'endroit le plus approprié pour cette fête car, toute l'année, on peut y admirer et photographier les plus beaux versants du Mont Saint-Quentin.

Vendredi 16 mai à 17h30, l'inauguration se déroule devant une assemblée très attentive. M^{me} MULLER, présidente de l'Association Natur'&Cie insiste sur l'engagement que demande une telle manifestation, et remercie

ceux qui l'ont aidée. Récemment élu, le Maire, dit quel plaisir il a eu de reconduire cette opération pour sa 5^{ème} édition. Les convives sont ensuite invitées à partager le verre de l'amitié.

Mais c'est à partir du samedi 17 mai que photos, photographes et animateurs sont tous présents.

Les échanges avec les photographes en disent long sur leur passion. Il ne suffit pas de posséder un appareil de qualité, il faut avoir une approche, être à l'écoute de la nature. Ainsi, certains expliquent qu'ils cherchent à rendre compte d'un instant unique, tel cet auteur qui a réussi à prendre deux chevaux exactement au même stade du pas. Un autre nous fait part de sa vision de la réalité, il photographie des mousses et retravaille les couleurs d'arrière-plan pour leur offrir un fond qui les mettra en valeur. Les photos deviennent encore plus intéressantes lorsqu'on va à la rencontre des artistes. Des photographes animaliers décrivent avec enthousiasme et précision leurs approches de la faune. Certaines espèces sont particulièrement farouches, il faut savoir où les trouver, ne pas divulguer l'endroit et patienter. La quête de l'image est si passionnante que certains font partager leurs découvertes dans des livres et dans des conférences.

Citons la présence du photographe Marc STEICHEN qui expose au Festival de Montier en Der, référence indiscutable pour tous les connaisseurs et qui a honoré notre commune de sa présence. Sa série « Rencontres autour d'un terrier » nous fait découvrir un animal aussi attachant que sauvage, le blaireau.

Le festival fut également honoré par la présence du naturaliste et photographe Michel RIBETTE. Après avoir travaillé au laboratoire



d'écologie de l'ex Université de Metz dans l'équipe de Jean-Marie PELT, il a dirigé pendant 15 ans, les animations nature Grand Est pour Nature et Découvertes. Tout au long d'un circuit d'une heure sur nos coteaux, il réussit à passionner tout le monde sur des sujets très divers tels que les clématites, les orchidées, les passereaux. Il les trouve ou les entend puis met en avant leur particularité. La balade est captivante.

D'autres animations ont suscité le plus grand intérêt auprès des visiteurs : les stages de photographies, les conférences. Tout est fait pour convertir de simples amateurs, si ce n'est à la photo, au moins à la préservation de la nature, ou à sa découverte. Les enfants n'ont pas été oubliés puisque, dans le cadre de deux ateliers, ils ont réalisé des expériences autour de la lumière et des couleurs, des arts plastiques. Ils ont également pris part à des stages photos aux côtés des adultes.

Cette 5^{ème} édition du festival s'est déroulée par un grand beau temps si bien que tout le monde a pu profiter du grand air. Tous nos remerciements aux organisateurs pour ces belles journées et bien sûr on attend avec impatience la 6^{ème} édition.

Yannick GROUTSCH



Fête de la musique

samedi 21 juin

Organisée par la municipalité, la fête de la musique a attiré de nombreux sigéo-castellois en ce début d'été.

Depuis 1982, la fête de la musique connaît toujours un grand succès car elle offre, au solstice d'été, un moment privilégié de détente, de convivialité. Participer à cet événement, c'est faire la fête avec tout le monde, c'est vivre au rythme de concerts qui se déploient dans tout le pays.

A Scy-Chazelles, plus de 200 personnes de tous âges s'étaient donné rendez-vous place de l'Esplanade. Toutes étaient heureuses de se retrouver entre amis ou entre voisins devant les stands de restauration et sous le chapiteau installé devant la scène. Il faut dire que le

temps était de notre côté. Très agréable, la température soulignait que la fête de la musique c'est le début de l'été. A la tombée de la nuit, la lueur des lampions et les lumières de la scène donnaient encore plus de charme à la soirée.

Côté musique, le public ne fut pas déçu. Toute la soirée, le groupe Crystal Noir a su maintenir une ambiance très festive. Composé de deux chanteuses, d'un bassiste et d'un guitariste, ses reprises de succès actuels et de standards bien installés ont continuellement ravi le public. Son répertoire dominé par le rock, la variété et la musique latine, a fait danser bon nombre de Sigéo-castellois. Tous les spectateurs ont beaucoup apprécié de pouvoir participer à l'événement dans notre village.



Jusqu'à présent la fête de la musique était organisée une année sur deux à Scy-Chazelles. Devant un tel engouement, il est très fortement probable qu'on se retrouve l'an prochain, même date, même lieu.

Yannick GROUTSCH



◀ événements

14 Juillet, ensemble et unis

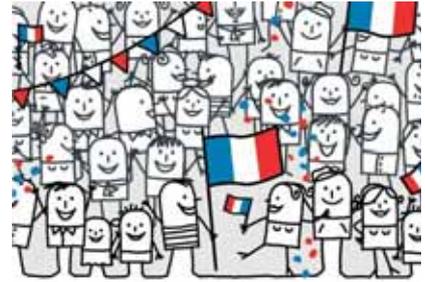
La nouvelle municipalité a choisi d'étoffer la fête du 14 juillet. Installée depuis de nombreuses années sur la place de l'Esplanade, elle s'étendra jusqu'à l'air de jeux et commencera bien plus tôt que d'habitude. L'occasion de célébrer cette journée très symbolique dans la joie et l'unité.

Nul besoin d'artifice pour montrer les valeurs de fraternité, d'entente et de complicité. Il vaut mieux offrir une belle journée avec la volonté d'attirer le plus grand nombre d'entre nous autour de deux moments forts : **des jeux et le bal du 14 juillet**.

Dans l'après-midi, la cohésion prendra tout son sens. Tous les sigéo-castellois pourront prendre part à des activités variées, simples et amusantes, dans l'esprit d'une kermesse qui réunit tous les habitants. Des jeux accessibles à tous les membres de la famille constitueront les étapes d'un parcours où chacun validera

son passage. A la fin de l'après-midi, des médailles seront remises aux gagnants ainsi qu'à tous les participants méritants. Nous comptons sur votre présence, celle de vos enfants, de vos petits-enfants, sur la place de l'Esplanade et au terrain de jeu de la Frécotte, dès 14 heures.

La nuit venue, le bal poursuivra les festivités comme chaque année. Véritable institution, le bal populaire du 14 juillet donne à tous et en tous lieux l'occasion de se réjouir au cours d'une même fête. A Scy-Chazelles, c'est encore plus beau avec les lampions, les platanes, la vue imprenable sur les lumières de la ville et



sur le feu d'artifice tiré depuis le plan d'eau à Metz.

Afin de partager la même table, la restauration sera possible sur place.

Cathy LESURE

Fête de la Vigne

La vigne fait partie du patrimoine de la France, considérée partout comme le pays du vin. Chaque année, Scy-Chazelles lui consacre toute une journée de festivité où le vin tient une place importante mais pas seulement.

La Fête de la Vigne revient dimanche 31 Août sur la Place de l'Esplanade. Elle accueillera des viticulteurs et producteurs



Photo : Gaël LESURE

régionaux qui vous feront déguster des produits de qualité mais pas uniquement. La fête de la Vigne est aussi une journée gravitant autour de la convivialité, de la découverte et de l'amusement. Voilà pourquoi vous pourrez assister à des démonstrations de danses, de musique. Vous pourrez également participer à des jeux, des balades pédagogiques qui animeront en continu cet après-midi de festivités.

L'inauguration se fera en fin de matinée au son de la fanfare.

Animations, restauration salée, sucrée et boissons vous permettront de vous maintenir en forme jusqu'à 18h30.

En préambule, Samedi 30 Août, l'Été au ciné vous proposera comme à l'accoutumée une projection en plein air. Comme au 14 juillet, ce sera l'occasion de profiter une fois encore de notre belle place de l'Esplanade. Le film retenu, récompensé par cinq Oscars, vous promet aventure, magie, beauté des images, pour tout public et sous la maîtrise d'un virtuose du cinéma. Mais son titre doit encore rester une surprise.

Après les retours de vacances, ces festivités nous permettront de nous distraire et de nous retrouver avant de reprendre le chemin de l'école ou du travail. La reprise se fera plus en douceur.

Cathy LESURE

Centre de loisirs

La découverte ludique des univers des « Ch'tis » et d'« Alice au Pays des Merveilles » pendant les vacances.

Le centre de loisirs de Scy Chazelles accueille les enfants durant les vacances scolaires pour des activités de loisirs, de détente, de socialisation, et d'enrichissement culturel. Il est ouvert aux enfants résidents et/ou scolarisés à Scy-Chazelles, ainsi qu'à ceux des autres communes. Les animatrices Sandrine, Déborah, Estelle, Fatiha et Laetitia leur proposent des activités adaptées à leurs envies, besoins et curiosité. Durant les vacances d'hiver et de printemps, ils ont ainsi pu découvrir l'univers des « Ch'tis » et celui d'« Alice au Pays des Merveilles ».

Du 3 au 7 mars, 22 enfants âgés de 3 à 11 ans ont participé aux ateliers « Bienvenue chez les ch'tis ». Au programme : la découverte du carnaval de Dunkerque avec la confection des tenues et accessoires traditionnels du « Ch'Nord » ; les quizz du « ch'timi » avec l'apprentissage du vocabulaire ; des ateliers cuisine (avec la réalisation de la célèbre flamiche aux Maroilles et de délicieuses gaufres...). Les enfants ont eu connaissance de la véritable histoire du corsaire Jean Bart. Des jeux en extérieur ont été réalisés, ainsi que les jeux des estaminets. Les enfants ont également assisté à la projection du dessin animé La grande aventure Lego au cinéma Le Palace à Metz. Un grand merci à Laetitia pour ses décors, albums et autres maquettes de bateaux.

À vos marques, prêt, partez ! Avec nous au pays d'Alice ! Vite, tel le lapin qui court pour rattraper le temps, Une vilaine reine, une armée de cartes, une théière un peu... folle !!! **Du 28 au 30 avril, ce sont 26 enfants (4-10 ans) qui ont bravé les épreuves et ont voyagé dans un monde peu ordinaire, intemporel et un peu... fou : celui d'Alice au Pays des Merveilles.** Des jeux, énigmes, quizz, des activités manuelles et physiques ainsi qu'un atelier cuisine ont été mis en place sur le thème du célèbre conte écrit par Lewis Carroll. Une visite et un atelier au Musée de la Cour d'Or à METZ ont complété ce programme d'animations.

Prochain rendez vous : les animations estivales du 7 juillet au 1^{er} août. Des programmes différents sont proposés en fonction des âges des enfants. Les primaires et collégiens pourront découvrir l'univers « Quand Robinson rencontre Jack Sparrow ». Pour les plus petits, le thème sera différent chaque semaine : « Robinson Cruséo Junior arrive ! » (semaine 1), « Vélo, vitesse du vent et... sécurité ! » (semaine 2), « Le monde marin » (semaine 3), « À la rencontre de chevaliers à Scy Chazelles » (semaine 4).

Céline SEGUR

Contact et inscriptions : Sandrine Steiler, Directrice du périscolaire,
03 87 60 48 23, periscolaire@mairie-scy-chazelles.fr



Diaporama



15/03/14 **Carnaval** par l'association Scy Rabas Joie.



05/04/14 **Matinée Portes Ouvertes aux Scyognoeux** - Charlotte, la mascotte de la micro-crèche



11/04/14 **Retour d'excursion de Vigy** de la classe de CE2.



14/04/14 **Jardins de la Maison Robert Schuman** - Ecole CE1 / CE2.



23/04/14 **Pièce de théâtre interprétée par les enfants** - Classe de théâtre de Sandrine MOUGEOT.



16/05/14 **Rencontre USEP**
Ecole maternelle Sous les vignes.



02/06/14 **Visite du Zoo d'Amnéville** - Classe des « petits moyens » Ecole maternelle Arc en Ciel.



03/06/14 **Visite Hackenberg Ligne Maginot** - Classe de CM2.



11, 18 et 19/06/14 **Ateliers Musicaux de Scy-Chazelles**



19/06/14 **Insolivres** pour les « tout petits » à la bibliothèque municipale.



21/06/14 **Insolivres** « Robinson » selon Sandra.

Excursion des enfants à Verdun

Cette année aura été marquée par la commémoration du centenaire de la première guerre mondiale. Partout en France s'accomplit le devoir de mémoire. Les institutrices de l'école Bernard Rabas, en partenariat avec les représentants de la section locale du Souvenir Français, s'inscrivent dans cette démarche en organisant une excursion à Verdun pour les classes de CM1 et CM2.

Encadrés par des parents, des institutrices, des représentants du Conseil Municipal et du Souvenir Français, 44 enfants ont pris le départ en bus mardi 3 juin à 8h30. Les explications commencent sur le chemin entre Verdun et Douaumont. Très détaillées, elles permettent aux élèves de mesurer l'importance du conflit, l'acharnement des belligérants et leurs conséquences en pertes humaines. Le cimetière français, l'ossuaire de Douaumont, l'Abri Adalbert sont des traces laissées par la guerre. Elles marqueront certainement la mémoire de nos jeunes visiteurs.

Arrivés au fort de Douaumont, plus grand fort de Verdun, les enfants constatent les conditions de vie des soldats : les conditions d'hygiène déplorables, l'absence totale de confort, la promiscuité.

Après le pique-nique, tout le monde se rend au village de Fleury. Habité par 400 habitants avant la guerre, il a été complètement rasé. Seuls indices des anciennes constructions, des écriteaux sur des piliers à partir desquels les élèves essaient de redessiner le village.

L'excursion s'achève par la visite, dans une nacelle audio guidée, de la citadelle souterraine de Verdun qui a été conçue pour accueillir 2000 hommes et leur autoriser un peu de répit. Elle offre également un petit moment de distraction à nos têtes blondes.

Yannick GROUTSCH



Portrait de Paulette Walbrecq

31 ans... sur les rivages de Scy-Chazelles

Qui ne connaît Paulette, la bonne fée qui règne sur le Scy-Chazelles flottant ? Après avoir vécu sur une péniche jusqu'en 2014, elle a dû regagner la terre ferme suite à une voie d'eau.

Maîtresse des lieux et co-fondatrice de notre Port, un des plus apprécié des navigateurs plaisanciers dans toute l'Europe, elle est la gardienne bienveillante de ce lieu si tranquille et si accueillant.

Héritière d'une longue lignée de mariniers, arrière-petite-fille, petite-fille, fille, épouse, mère et grand-mère de ces hommes attachés aux fleuves, canaux et rivières, Paulette a passé toute sa vie « à bord », bourlingué sur toutes les voies d'eau d'Europe et a fini par jeter l'ancre sur notre rive de Moselle.

Notre aimable doyenne accueille ainsi les voyageurs de passage, prête une oreille attentive, cordiale et compétente à tous les plaisanciers adhérents du port et participe avec vitalité et gentillesse à toutes les activités proposées au cours de la saison par le YCM, tant en cuisine que sur la piste de danse !

Cette année, Paulette Walbrecq a fêté ses 93 ans dont 31 années sur le rivage de Scy-Chazelles, années vécues sur sa péniche centenaire SONIA entre travaux d'aiguille, lecture et soin à ces fleurs qui ont donné un air gai et chaleureux à cette résidence entourée d'une faune vive et peu farouche, colverts, cygnes et hérons...

Mais 2014 l'a vue devoir se résigner à quitter son havre de paix, suite à une importante voie d'eau.

Heureusement, le comité du YCM et les nombreux amis que compte Paulette au sein de cette « famille » ont décidé de l'installer au plus près de ce lieu qu'elle chérit et ont monté un mobil home placé derrière la capitainerie dont elle assure les permanences.

Ainsi, cette encore vigoureuse « mamie » de tous pourra dans ce gîte sûr et confortable, continuer de veiller avec vigilance et bonté sur son petit monde, tout en profitant de sa paisible retraite bien méritée.

Paulette, qui a validé ce portrait, insiste pour dire à quel point elle se sent bien à Scy-Chazelles, combien elle y a d'amis et qu'elle a toujours bénéficié de l'attention et de l'affection des plaisanciers comme de la municipalité ; française par choix, elle insiste sur son devoir de citoyenne et regrette juste de ne pas pouvoir aller plus souvent dans le haut du village, car c'est bien loin pour qui n'est pas « motorisé » !

C'est le 19 mai que Paulette a fêté ses 93 ans. Nombreux sont ceux qui ont pensé à elle et qui lui ont souhaité de près ou de loin un « bon anniversaire » et une longue continuation de cette vie dans une commune où elle se dit heureuse.

Claire ADAM



La maison de Robert Schuman

Depuis le 1^{er} avril, la Maison de Robert Schuman, site Moselle Passion du Conseil Général de la Moselle a rouvert ses portes au public. De multiples évènements sont programmés jusqu'au 31 octobre : des concerts, des spectacles pour enfants, du théâtre pour adulte, des conférences...

Le premier temps fort de cette saison culturelle était la Semaine de l'Europe, du 4 au 11 mai. Un concert de la Maîtrise de la Cathédrale de Metz était proposé au public le dimanche 4 mai, à l'Eglise Saint Remi, pour marquer l'ouverture de cette semaine particulière.

Le 9 mai, jour anniversaire de la déclaration faite par Robert Schuman au Quai d'Orsay, Monsieur Xavier Bettel, Premier ministre du Grand-Duché de Luxembourg et Monsieur Henri Malosse, président du Comité Economique et Social européen étaient présents à Scy-Chazelles. Invités par Monsieur Patrick Weiten, président du Conseil Général de la Moselle, ils ont découvert le site et rendu hommage à l'action fondatrice de Robert Schuman dans les premières étapes de la construction européenne. La Semaine de l'Europe s'est achevée avec la Journée des Familles, le dimanche 11 mai : en partenariat avec le Centre européen Robert Schuman, de multiples ateliers récréatifs (quizz, maquillage, puzzle géant...) étaient installés sur le site, pour permettre aux plus jeunes de découvrir l'Union européenne en s'amusant.



Depuis le 9 mai et jusqu'au 31 octobre, un cycle sur « les grands témoins de Robert Schuman » est ouvert au public, dans l'espace d'exposition temporaire

du musée.

Le parcours de Robert Schuman et la genèse du projet européen y sont présentés de façon originale et novatrice, à travers des témoignages de personnalités l'ayant connu et ayant pris part, à ses cotés et à différents degrés, aux débuts de la CECA.

Des interviews d'Otto de Habsbourg, Paul Collowald, Jacques-René Rabier et Antoinette Spaak permettent ainsi de découvrir la vie « publique » du Père de l'Europe, en lien avec ses responsabilités internationales. Parallèlement à ces récits, les aspects « privés » de son existence sont également abordés. Aussi, les souvenirs de proches et d'anciens collaborateurs ont-ils été recueillis, afin d'évoquer d'une part, sa vie quotidienne à différentes époques et d'autre part, son attachement au territoire mosellan.

Des documents d'archives inédits et variés étayent ces témoignages, à l'image de la correspondance entre Robert Schuman et son ami Henri Eschbach ou encore des cahiers rédigés par Paul Kleffer en 1940, évoquant l'évacuation des mosellans.

La saison 2014 est également marquée par « Cabanes. Festival de Moselle », le rendez-vous culturel et artistique proposé par le Conseil Général de la Moselle, du 16 mai au 20 juillet.

« Herbarium », la cabane installée sur le site de la Maison de Robert Schuman a été réalisée par deux artistes mosellanes, Claire Decet et Marie La Rocca, avec le soutien du Conseil Général. Cette structure géodésique s'inspire de l'architecture des serres et des végétaux situés dans le Jardin des Plantes de Chez Nous, à l'arrière de la propriété du Père de l'Europe. Les broderies composant cette cabane ont été



conçues par des associations mosellanes, dont les membres sont originaires de plusieurs pays d'Europe et d'Afrique du Nord. Une programmation spécifique, pour petits et grands, sera proposée jusqu'au 20 juillet, en lien avec ce festival : nous vous invitons à la découvrir dans le programme de saison joint à ce bulletin municipal.

Tout au long de l'année, de nombreux artistes mosellans se produiront en concert dans l'auditorium de l'espace muséographique. Le public aura ainsi l'occasion de découvrir les chefs d'œuvre du patrimoine musical européen, interprétés sur le piano aujourd'hui centenaire ayant appartenu au Père de l'Europe. Le partenariat avec les établissements d'enseignements artistiques du territoire mosellan est reconduit en 2014, permettant ainsi à de jeunes élèves de se produire en concert, dans le cadre des « Heures musicales de Robert Schuman ».

Un dimanche par mois jusqu'en septembre, les passionnés de jardinage pourront découvrir le site sous un angle nouveau, à travers les visites horticoles proposées par le jardinier de la Maison de Robert Schuman. Ce dernier présentera

les plantes obtenues par les grands horticulteurs lorrains du XIX^{ème} siècle et prodiguera quelques conseils pour l'entretien et l'embellissement des jardins.

Les enfants occupent toujours une large place dans la programmation culturelle de la Maison de Robert Schuman. De multiples ateliers, suivis d'un goûter, sont proposés durant les vacances scolaires : « les mercredis récréatifs » permettent aux 5-12 ans de découvrir le site, la personnalité de Robert Schuman et les débuts de la construction européenne de façon originale et ludique. Les enfants ont également la possibilité de venir fêter leur anniversaire, avec leurs amis. Des compagnies de

théâtre mosellanes sont régulièrement invitées sur le site, le temps d'un spectacle autour de contes. Ainsi, dans le cadre de la Journée des Familles, le dimanche 11 mai, la compagnie Lavifil a ravi petits et grands avec « Touï, le lutin du cours d'eau ».

L'accès aux concerts et aux conférences est toujours libre, dans la limite des places disponibles. Le site de la Maison de Robert Schuman est accessible gratuitement, du 1^{er} avril au 31 octobre, aux habitants de Scy-Chazelles, sous réserve d'un justificatif. La programmation est à découvrir sur le site Internet de la Maison de Robert Schuman

(www.maison-robert-schuman.fr), sur la page Facebook ou sur le portail « Moselle Passion » (www.mosellepassion.fr).



**Cycle
Les grands témoins**

- ➔ Robert Schuman
- Robert Schuman et sa secrétaire M^{me} Schmidt

crédits photo : communautés européennes



Semaine de l'Europe

M. Patrick Weiten, président du Conseil Général de la Moselle entouré de M. Xavier Bettel, Premier ministre du Grand-Duché de Luxembourg et M. Henri Malosse, président du Comité Economique et Social européen.

crédits photo : Florent DONCOURT



crédits photo : Florent DONCOURT



Les ateliers récréatifs

crédits photo : Conseil Général de la Moselle



Extension muséographique

crédits photo : Conseil général de la Moselle

Visites horticoles

crédits photo : Moselle Tourisme

Bibliothèque municipale

Un club pour partager ses coups de cœur littéraires

Depuis février 2014, la bibliothèque accueille, dans ses locaux, à un rythme régulier, plusieurs passionnées de littérature. Acquisition d'ouvrages, réflexion autour de thématiques, partage des derniers coups de cœur sont autant de sujets abordés, le tout dans une ambiance conviviale.

Fruit de ce travail, le club de lecture vous invite au voyage, pour les mois de juin et juillet, à travers plusieurs ouvrages sélectionnés pour l'occasion. A découvrir et à emprunter dès le 16 juin dans votre bibliothèque municipale !

Rappel des horaires actuels

Hors vacances scolaires :

- Mardi de 16 h à 18 h
- Mercredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h
- Vendredi de 17 h à 19 h
- Samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h

Durant les vacances scolaires (à partir du 6 juillet)

- Mardi de 14 h à 18 h
- Mercredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h
- Jeudi de 14 h à 18 h
- Vendredi de 14 h à 18 h
- Samedi de 9 h à 12 h

La bibliothèque sera fermée tout le mois d'août.
Rentrée de septembre : réflexion en cours sur de nouveaux horaires.

Les dernières acquisitions

De nombreuses nouveautés sont arrivées en bibliothèque (romans adulte, recueil de nouvelles, romans policier et thriller, ainsi que des bandes-dessinées). De quoi ravir les lecteurs pour les vacances estivales.



Les nouvelles entreprises de Scy-Chazelles

De tous les événements qui animent la vie d'une ville, la présence et l'installation de nouvelles entreprises est sûrement celle qui suscite la plus grande attention. Les besoins des consommateurs sont en perpétuelle évolution et les nouveautés sont de plus en plus prisées voire même très attendues. Trois nouvelles enseignes ont vu le jour à Scy-Chazelles ces derniers mois. Nous avons rencontré les trois commerçants qui nous ont accueillis avec courtoisie et gentillesse.



Le Coin Vap'

MM. Cyril Riga et Tiganj Damir, ont ouvert leur magasin le 19 décembre 2013 au 84 voie de la Liberté et ont trouvé en Scy-Chazelles le lieu idéal pour démarrer ce nouveau concept commercial. Le Coin Vap' est un magasin spécialisé dans les cigarettes électroniques. Il propose à sa clientèle toute une gamme de produits liés à cette nouvelle façon de fumer ou « vapoter » selon la nouvelle terminologie créée en 2008. Les cigarettes électroniques sont proposées en différents matériaux et les liquides de recharges sont produits par des laboratoires français.

M. Riga nous a confié que la grande majorité de la clientèle se compose de personnes qui souhaitent arrêter de fumer. Une attention très particulière est portée, par les titulaires du magasin, aux mineurs car la législation interdit aux moins de 18 ans de consommer les produits de vapotage. M. Riga est formel sur sa volonté de respecter la loi en refusant de vendre les cigarettes électroniques et les produits associés aux moins de 18 ans.

Le succès du magasin de Scy-Chazelles a encouragé les titulaires à en ouvrir un deuxième le 10 avril dernier à Sainte Marie Aux Chênes.

Le Coin Vap' est ouvert du lundi au samedi de 9h à 12h et de 13h à 19h30.

Si vous souhaitez arrêter de fumer, un petit tour à Scy-Chazelles au Coin Vap' peut être une des solutions possibles.



Espace Menuiserie

Installée à Scy-Chazelles depuis Septembre 2013, l'entreprise Espace Menuiserie propose son savoir-faire dans la rénovation des intérieurs pour tout ce qui concerne le bois, le PVC et l'aluminium. Spécialisée dans la conception et la création de portes, de fenêtres et de volets, l'entreprise est familiale et ses racines sont à Scy-Chazelles ; les plus anciens vont sûrement se souvenir de l'épicerie qui se trouvait rue de la Cheneau et qui était gérée par Madame Canonico. Le titulaire d'Espace Menuiserie, M. Mattieu Canonico est son petit-fils et depuis la création de son entreprise en 1993, il souhaitait revenir s'installer à Scy-Chazelles. La recherche de locaux adéquats fut longue, nous a confié M. Canonico, mais finalement ils ont été trouvés au 84, voie de la Liberté. Le magasin dispose aussi d'une belle exposition de fenêtres, de portes et de volets ouverte aux clients afin de pouvoir constater la qualité du service. Le bureau pour passer commande se trouve juste à côté de l'espace exposition. Si vous avez besoin d'un menuisier pour vos rénovations, l'adresse est trouvée.

Espace Menuiserie est ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 19h00 et les rendez-vous se font à domicile ou en magasin.



Franco Coiffure

Le salon pour Homme, Femmes et enfant a ouvert ses portes le 20 janvier 2014 et propose ses services au 128, voie de la Liberté **tous les jours sauf le lundi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00 et le samedi de 9h00 à 18h00.** On y trouve un salon spacieux, lumineux et très accueillant.

M. Franco Cacciatore, titulaire du brevet de Maîtrise de coiffure de Paris, offre à sa clientèle ses 25 ans d'expertise dans le métier de la coiffure. Initialement installé à Longevilles-Metz, M. Cacciatore cherchait de nouveaux locaux plus grands et plus spacieux mais surtout avec possibilité de parking. Ceux-ci ont été trouvés dans notre commune, nous donnant ainsi la possibilité de profiter de ses services. Presque tous ses anciens clients l'ont suivi après le déménagement du salon, ce qui prouve la qualité et le professionnalisme de son travail. Au salon, M. Cacciatore est épaulé au quotidien par son épouse.

Toute l'équipe du conseil municipal est très heureuse de voir que le dynamisme et l'envie d'entreprendre sont toujours bien présents dans notre belle commune et souhaite aux nouvelles entreprises la bienvenue et la réussite qu'ils méritent.

Le Tennis club de Scy-Chazelles : un club chaleureux et dynamique

Encouragée par la victoire de Yannick NOAH aux internationaux de Roland Garros, la création du club de Scy-Chazelles a ouvert le champ à l'installation d'équipements de grande qualité. L'accueil des adhérents y est particulièrement chaleureux grâce à l'enthousiasme de ses bénévoles. L'apprentissage et le perfectionnement du tennis sont favorisés grâce à un encadrement sportif de très bon niveau.

1983, victoire de Yannick NOAH à Roland Garros, tournoi comptant pour le grand chelem.

Tant attendue depuis des années, cette victoire a créé un engouement exceptionnel pour notre sport. De nombreux joueurs Sigéo-Castellois, ainsi que des non pratiquants, ont souhaité intégrer un club local, au lieu de devoir s'expatrier dans les clubs environnants.

1984, création du club de tennis de Scy-Chazelles.

La commune de l'époque a fait construire deux courts de tennis extérieurs en dur, ce qui a permis de mettre en place l'association et enregistrer les premiers adhérents. Dès la première année de fonctionnement, 110 adhérents licenciés l'ont rejointe. Un beau succès pour le club en devenir.

Pour le premier tournoi de tennis organisé en été, les joueurs ont été reçus dans un club-house provisoire, constitué par une caravane, mais très rapidement, la commune a mis à disposition les structures extérieures du club-house, existant encore aujourd'hui, l'aménagement intérieur a été réalisé par les membres du comité.

1988, année de construction du court de tennis couvert, avec une aire de jeu en moquette, une des première de la région.

Enviés par d'autres clubs, l'ensemble de ces équipements de qualité, a permis d'organiser également un tournoi en hiver et former des équipes de jeunes, seniors, femmes et hommes.

Depuis, les structures ont été considérablement améliorées, par un revêtement plus souple sur



les courts extérieurs, pour obtenir aujourd'hui un revêtement de type approchant la terre battue, ainsi que par l'installation de projecteurs permettant d'élargir la fourchette des heures d'utilisation.

Un abri pour spectateurs a été annexé au court couvert en 2009, la même année, son revêtement a été renouvelé. Dans la même période, la toile blanche et verte qui le recouvre a été refaite.

Mais les installations demandent toujours de l'entretien, ainsi en 2014 le court extérieur n°2 a vu son sable entièrement renouvelé, et le n°1 se fera en 2015.

Avec trois Présidents ou Présidente, ayant eu chacun de longs mandats (8, 13 puis encore 13 ans) ainsi que des Comités régulièrement renouvelés, le Club, assis sur de bonnes bases, a prospéré et a pu puiser dans le réservoir du bénévolat actif de ses membres.

Le nombre d'adhérents dépasse régulièrement le chiffre de 100 depuis le début, il englobe les adhésions aux animations estivales et celles de l'école de tennis, ce nombre est même monté à 136 en 2013. Ainsi, notre directeur sportif a pu constituer 14 équipes qui vont affronter les tournois lorrains, les résultats suivent.

Tout ce petit monde est formé et encadré par des moniteurs Diplômés d'Etat (DE) et des entraîneurs bénévoles. Très tôt dans son histoire, le club a eu un moniteur permanent. C'est la clé de voûte de la formation, la disponibilité et le talent de la monitrice actuelle font l'unanimité.

Venez donc rejoindre un club convivial de forte implantation locale, d'amateurs motivés qui défendent des valeurs de convivialité, de santé, de bonne humeur, mais aussi de performance sportive et d'amélioration physique par l'effort. L'éventail des classes d'âges est très ouvert.

Encadrés par notre monitrice DE, les entraînements entre adultes, se déroulent :

- le lundi de 19h30 à 21h00,
- le jeudi de 19h30 à 21h00
- et le samedi de 10h30 à 12h00.

Pour les enfants, l'Ecole de Tennis se déroule :

- le lundi de 18h30 à 19h30,
- le mardi de 18h00 à 19h00,
- le mercredi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00.

Les prix des adhésions sont parmi les plus abordables de la région.

Enfin, si vous ne pouvez pas jouer avec nous, vous êtes cordialement invités à venir nous regarder, à vous promener jusqu'au club. En effet, l'accès aux spectateurs est toujours possible, seul l'accès aux courts est réservé aux adhérents.

Les installations et l'équipe de filles.



Et pour les plus mordus d'entre vous, venez participer au tournoi interne interclubs (SCY-ARS et WOIPPY), au tournoi OPEN de l'été ou aux différents championnats : coupe mixte de Moselle, championnat de Moselle en hiver, championnat régional en été, challenge de Moselle en été, championnat vétérans en septembre.

Pour s'inscrire,
le Président vous accueille
au 06 12 64 61 80
ou à la permanence
du samedi matin de 9h00 à 12h00 :
Tennis Club de Scy-Chazelles
68 rue de l'Etang
57160 Scy-Chazelles
Tél : 03 87 60 32 56



Raymond FRANZKE et Guy GODARD

Football Association sportive de Scy-Chazelles

L'Association Sportive Scy-Chazelles existe depuis 1962. Son actuel secrétaire Jean VELTRI présente les installations du club ainsi que ses projets d'avenir, notamment pour les jeunes joueurs de 10-15 ans.



Actuellement, l'équipe dirigeante du club se compose de Didier ZIMMER, président, Patrick FLUCKLINGER, trésorier et grand contributeur du club, et Monsieur VELTRI, secrétaire.

Ses installations offrent aux joueurs deux terrains de trente ans d'âge mais en bon état : l'un d'honneur et l'autre avec projecteur pour les entraînements même nocturnes. En bon état également, les locaux abritent au mieux des aléas climatiques.

Côté "jeu", l'AS de football compte deux équipes : l'équipe A, qui évolue en 3^{ème} division de district et l'équipe B, qui évolue en 4^{ème} division de district.

Les joueurs s'entraînent les mardis et les jeudis à partir de 19h15. Les matchs se jouent les dimanches, matin pour l'équipe B, après-midi pour l'équipe A. Le groupe a toujours été composé d'environ 70 membres (presqu'une centaine dans les années 90).

Pour l'avenir, Jean VELTRI émet le souhait que lorsqu'ils auront réussi à mettre sur pied une ou deux équipes de jeunes joueurs comme ils le souhaitent, l'actuel et brillant entraîneur du FC METZ, Albert CARTIER leur fera l'honneur du premier coup de pied dans le ballon.

AS Scy Chazelles, club de football
17 rue du stade 57160 Scy Chazelles
Tél : 03 87 60 31 75

La culture en carrés une nouvelle façon d'envisager son potager



La culture en carrés potagers va faire de vous un jardinier à la hauteur. Les tâches sont réduites car la surface à désherber est moins vaste et elles deviennent simples et ludiques. Le but de cette méthode est donc de réussir à moindre effort et à moindre consommation d'eau des cultures variées en quantités adaptées à vos besoins.

Le concept est simple. Il est basé sur la confection ou l'achat (prix moyen répertorié de 30€) d'un coffrage de bois traité, aux dimensions standards et conseillées de 120cm de côtés et d'une hauteur d'environ 40cm. Rempli de terre, il va mettre vos plantations quasiment à portée de main.

Bien sûr, il faut commencer par choisir l'emplacement idéal pour vos cultures ; opération très importante car une fois positionnées, vous ne les déplacerez plus facilement ! Le mieux est d'opter pour un endroit accessible (vous devez pouvoir circuler autour sans encombre) le plus ensoleillé possible ; proche de votre maison et d'une arrivée d'eau. Vous pouvez également créer des allées autour de votre ou de vos carrés potagers. Pour ceci, et une fois le tracé réalisé au sol, bêchez et binez la terre, puis étalez un feutre géotextile pour neutraliser les mauvaises herbes. Enfin, revêtez de gravillons ou disposez des dalles de terrasse. Grâce à ces allées vous obtiendrez une aire propre et dégagée pour vous agenouiller auprès de vos cultures et travailler en toute facilité. Ceci vous facilitera également la tonte de votre pelouse tout autour des carrés.

Pour installer le carré potager c'est très simple, y compris sur un petit terrain. Il vous suffit de le poser au sol, de bêcher l'intérieur, d'incorporer du compost à l'aide d'une pelle et d'égaliser la surface avec un râteau. Vous pouvez aussi le disposer sur un sol non terreux. Cela suppose de garnir les parois du coffrage d'un géotextile, qui retient la terre mais laisse passer le trop-plein d'eau, de remplir le volume de terre mélangée à du terreau (terreau pour potager et non pour géraniums) et d'égaliser au râteau. A l'intérieur, il reste à composer un quadrillage à l'aide de vis ou crochets et de ficelles afin de séparer les plantations, faisant apparaître en plus, un joli patchwork aux formes et aux couleurs variées. Les spécialistes vous recommanderont de découper 16 espaces de 30cm de côté, mais pour débiter, vous pouvez vous limiter à 4 ou 8 espaces.

Sachez également qu'il existe dans le commerce, des petites serres en plastique ou en plexiglass disponibles à des prix tout à fait abordables et s'adaptant parfaitement sur des carrés de 120cm. Elles vous aideront dans vos cultures, notamment pour les variétés d'hiver ou d'automne.

Matthieu GODSCHAUX

Astuce pour le balcon !

Pour les balcons et terrasses, il est possible de trouver dans le commerce des sacs carrés de culture hors-sol de 50 cm de côté qu'il vous suffira d'agencer (mettre cote à cote) en fonction de votre espace. Pour que votre mini potager soit productif, pensez à des cultures potagères aux cycles courts (laitue, radis), aux aromatiques et n'oubliez pas de palisser les variétés susceptibles de grimper (tomate, courgette, fraise) pour gagner de la place. A noter que la majorité des sacs est conçue pour que les eaux s'écoulent progressivement et correctement... Pensez à le vérifier.

N'oubliez pas non plus de vous assurer dans votre règlement de copropriété si vous êtes autorisés à suspendre plantes et plantations sur votre balcon, y compris sur la partie intérieure de celui-ci. Cela peut vous paraître comme une atteinte à la liberté de chacun mais il existe des règles. Et puis, rien ne sert de vous fâcher avec vos voisins ou votre propriétaire..



Votre carré est prêt...

Voici quelques conseils de culture.

- Variez les plaisirs et cultivez une plantation différente par carré. Salades, tomates, courgettes, radis, carottes, vous avez le choix...
- Faites migrer les espèces d'un carré vers un autre au fur et à mesure des semis et des saisons : cette rotation permet une belle récolte et soulage la terre.
- Créez-vous un journal ou un carnet de bord et maintenez-le à jour. Etablissez même, pourquoi pas, un calendrier, exercice amusant et bien pratique pour la planification.
- En semis, privilégiez des espèces qui produisent rapidement, comme les radis, les haricots verts, les épinards, les carottes plutôt que les variétés longues à murir et à produire, comme les oignons, les poivrons, les piments.
- Ne redoutez pas les plants (salades, tomates, poivrons). Ils donnent d'excellents résultats. Ils permettent d'assurer la balance avec les semis qui produisent malgré tout plus longuement.
- Privilégiez les produits et les variétés, qui produisent énormément (salades, radis, courges, tomates, ...), n'oubliez pas les pieds de tomates !
- Faites usage de tuteurs et autres consolidations dans vos carrés, surtout vis à vis du vent et notamment pour les pieds de tomates.
- Limitez les plants à trop grand développement par carré et placez-les en bordure pour ne pas envahir les autres plantations. N'hésitez pas non plus avec les variétés rampantes à les faire courir à l'extérieur et le long des carrés. N'oubliez pas que le vrai seul inconvénient de cette culture réside dans cette exigence d'une gestion rigoureuse des espèces dans ce petit espace de potager. A ce titre, il est déconseillé de cultiver des légumes nécessitant du buttage ou des labours comme les pommes de terre.
- Ne cherchez pas à compliquer la tâche en tentant de cultiver des espèces non-régionales, même par "jeu" ; cela ne donnera rien de bon notamment du fait du climat.
- Prenez soin que les grands ne fassent pas trop d'ombre aux petits. Surveillez les gourmands, et autres débordements en tout genre. Tout ceci pourrait nuire à vos autres cultures les privant d'eau et de soleil.
- Pensez à toutes ces fleurs, les œillets d'Inde les plus connus, qui vont apporter de la couleur tout en attirant ou repoussant les nuisibles et ainsi protéger vos cultures. Il ne vous reste désormais plus qu'à planter !

Villes et villages fleuris, un label de qualité de vie

Favoriser le fleurissement de Scy-Chazelles, c'est avant tout privilégier son cadre de vie et son devenir.

D'après les statistiques, 93 %* des français seraient favorables à la candidature de leur commune à l'obtention de ce label. Cet engouement ne réside pas dans la fierté d'arborer une fleur de plus sur un panneau à l'entrée de sa commune : il défend le bien commun.

Le label « Villes et Villages Fleuris » est gage d'action en faveur de l'écologie car la préservation de l'environnement, le maintien de la biodiversité doivent être une priorité pour l'obtenir.

Le label améliore aussi l'image et l'accueil de la commune qui le possède, encourageant le visiteur et le promeneur à flâner sur notre territoire développant ainsi l'économie locale.

De plus, une commune labellisée favorise le lien social en proposant par exemple, des espaces favorables à la rencontre, des jardins communautaires, des activités et animations pédagogiques.

C'est sur le respect de l'environnement et du cadre de vie qu'en 2013, Scy-Chazelles a su maintenir sa labellisation et l'an prochain, notre commune pourrait bien se lancer à la conquête d'une deuxième fleur. C'est en renforçant la mobilisation locale que nous pourrons nous engager, ensemble, dans cette quête.

* source: CNVVF (Conseil National de Villes et Villages Fleuris).



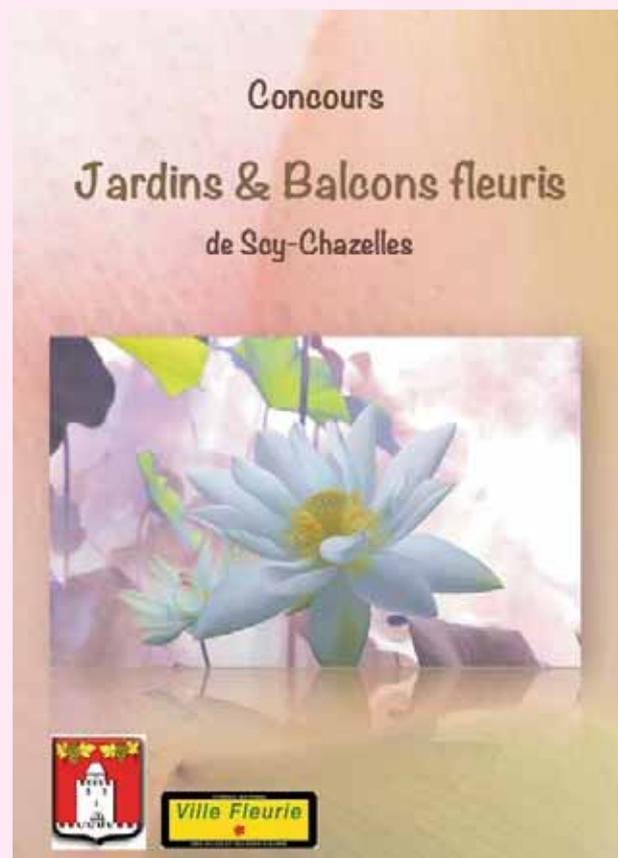
« Un jardin même petit, c'est la porte du paradis »

Marie Angel

Cette année, le concours maisons et balcons fleuris vous propose sa nouvelle formule.

Vous avez pu le découvrir sur le bulletin d'inscription déposé dans vos boîtes à lettres. Avec ce concours, vous pouvez comme par les années passées, participer à embellir votre ville en fleurissant vos fenêtres et balcons visibles depuis la rue, mais une grande nouveauté cette année vous invite à nous faire partager l'art et la manière avec lesquels vous embellissez votre vie, en nous ouvrant les portes de votre jardin.

Les inscriptions au concours ont été clôturées le 15 Juin et nous ne manquerons pas de vous présenter les lauréats dans notre prochain bulletin.



Vous chantez, j'en suis fort aise !



Découvrez tous les bienfaits du chant dès Septembre à Scy-Chazelles et pour votre plus grand plaisir et pour celui de ceux qui l'écoutent !

Si les effets physiques sont indéniables, d'autres plus subtils, comme un regain de joie sont également au rendez-vous. Le chant muscle en douceur, développe le souffle, et donne confiance en soi.

Pour compléter leurs activités, les Ateliers Musicaux de Scy-Chazelles (AMSC) vous proposent dès la rentrée de septembre un nouvel atelier dirigé par Audrey LAGARDE. Audrey, licenciée en musicologie, diplômée dans l'enseignement et la formation en éducation musicale et chant choral, possède également une expérience indéniable dans la formation musicale tant au niveau du chant que de la pratique au piano.

Cet atelier sera ouvert aux adultes les mardis soirs.

Pour plus d'informations, contacter les Ateliers Musicaux

en téléphonant à Monsieur DÉSCLEÈS, directeur des ateliers au 06 09 59 50 52 ou en écrivant à : ateliersmusicauxscy-chazelles@orange.fr

Le Tai Chi, discipline aux multiples vertus



Le Tai Chi vise à améliorer la souplesse, à renforcer le système musculosquelettique et à maintenir une bonne forme physique, mentale et spirituelle, par un ensemble de mouvements lents, continus, circulaires et précis.

L'association « Les Amitiés Sigéo-Castelloises » vous invite à poursuivre cette activité qui sera enseignée dès la rentrée de Septembre par Monsieur Gérald BAEGERT, sifu diplômé de Chine, de l'école Budokan de Metz, maître de renom dans la région messine. Pour répondre à la demande croissante de cette pratique, un cours supplémentaire sera donné les mercredis soirs.

Pour plus d'informations, contactez l'association « Les Amitiés Sigéo-Castelloises » au 03 87 30 44 85.

Cathy LESURE

Une citadelle à Scy-Chazelles ?

Oui, la Scy'tadelle des jeux ! Cette nouvelle association va divertir vos soirées dès la rentrée !

Passionnés par les jeux collectifs, Sandrine et Damien vous invitent à les rejoindre dans leur « Scy'tadelle ». Chacun y trouvera forcément du plaisir car « Scy'tadelle » répond aux envies de tous les joueurs grâce un assortiment de jeux aussi varié que distrayant : jeux de cartes, les jeux d'ambiance, jeux de paris, d'enchères, de prises de risques, mais encore jeu coopératif où tous les joueurs forment une même équipe contre le jeu, jeux de gestion et bien sûr les incontournables jeux de stratégie et de réflexion (Citadelle, Carcassonne).

Que vous soyez seul, entre amis, en famille, avec vos enfants à partir de 8 ans, vous trouverez forcément un intérêt à découvrir ces jeux

que Sandrine et Damien ont dégottés pour vous. En outre, un point buvette et grignotage vous sera proposé à chaque rencontre.

Venez découvrir Scy'tadelle gratuitement lors de sa Journée Portes Ouvertes le Dimanche 28 Septembre de 10h à 18h à l'Espace Liberté. Possibilité d'adhérer pour participer aux soirées qui se dérouleront de 19 h à 23 h une fois par mois ainsi qu'aux soirées spéciales à thèmes.

Pour plus d'informations : <http://lascytadelle.free.fr>

Sandrine MOUGEOT



Partir en vacances en toute sécurité



Ca y est le moment tant attendu est arrivé ! Certains d'entre vous vont partir en vacances. C'est l'occasion de faire une coupure bien méritée, de se détendre, d'oublier les contraintes. Pour autant l'organisation du trajet ne doit pas être négligée et, pour avoir l'esprit tranquille, la sécurité de la maison doit être envisagée.

Quelques jours avant de partir, assurez-vous que votre véhicule est prêt ainsi que votre itinéraire.

Petite liste des points à vérifier :

- Freins, direction, phares et feux, batterie balais d'essuie-glace.
- Etat, usure et pression des pneus, y compris celle de la roue de secours.
- Nettoyage des feux et des phares.
- Niveaux : huile, liquides de frein et de refroidissement, lave-glace
- Indispensables à bord : éthylotest, triangle de pré-signalisation, gilet de sécurité, matériel nécessaire au changement de roue, trousse à pharmacie, lampe de poche.
- Pare-soleil et aux lunettes de soleil.
- En cas d'utilisation de barres de toit, un coffre de toit, un porte-vélos ou une remorque, conformez-vous aux règles en vigueur en matière de chargement (dépassement de la longueur du véhicule, signalisation, etc.).
- Itinéraire privilégiant les autoroutes ou les routes à chaussées séparées.
- S'informer des conditions de circulation et les prévisions météorologiques sur l'ensemble du trajet.
- Boissons rafraîchissantes non alcoolisées.
- Occupations pour les enfants (livres, CD, jeux, etc.)

La veille du départ, c'est le meilleur moment pour charger le véhicule en veillant à répartir le poids sur l'ensemble du véhicule, ce qui implique de placer les bagages les plus lourds le plus bas possible. Rappelons également qu'il ne faut en aucun cas disposer des objets sur la plage arrière.

A l'heure du départ, il faut être en forme puis le rester. Prenez la route reposé et dans ce but, choisissez de partir le matin, et ne commencez pas le trajet après une journée de travail. Afin d'éviter la somnolence, l'ingestion d'alcool, de médicaments incompatibles avec la conduite et les repas copieux sont à proscrire. Plus largement, bannissez le stress, l'énerverment et tout ce qui peut contribuer à vous faire perdre votre vigilance. Ainsi il est préférable de ne pas se fixer d'horaire d'arrivée afin de s'accorder des pauses. En effet, même si vous vous sentez en forme, arrêtez-vous au moins un quart d'heure toutes les deux heures, et relaxez-vous avec des étirements, ou une petite marche. Si vous avez écourté votre sommeil ou pris la route de nuit, augmentez la fréquence des pauses et faites une courte sieste pendant les arrêts. N'oubliez pas que dès les premiers symptômes de somnolence -bâillements, paupières lourdes- il est urgent de s'arrêter et de dormir au moins vingt minutes.

Par ailleurs, le confort des passagers doit être assuré. Ne surchauffez pas l'habitacle et aérez-le régulièrement. Evitez les longs trajets en pleine canicule et, si votre véhicule est climatisé, conservez une différence modérée entre la température extérieure et intérieure (4 à 5 °C maximum). Buvez beaucoup d'eau fraîche, mais non glacée, avant et pendant le trajet.

Richard PERRET

Bon à savoir

- 10 km/h en moins sur l'autoroute = 3 à 5 litres de carburant économisés sur 500 km.
- Pour consommer moins de carburant, préférez les coffres de toit aux galeries et n'oubliez pas de les démonter après utilisation car ils occasionnent une surconsommation de 10 à 20%.
- Evitez de conduire aux heures où le risque de somnolence augmente : entre 2h et 5h du matin.
- 100 kg de charge = 5% de consommation de carburant en plus.

Pendant ce temps, la sécurité de votre maison est également assurée.

Le service « Tranquillité vacances » est ouvert à tous les Sigéocastellois et il est gratuit. Si vous souhaitez en bénéficier, il vous suffit de remplir un formulaire spécifique disponible en mairie et dans les locaux de la police municipale ou nationale, ainsi qu'au commissariat central de Metz, qui regroupe les demandes. Votre demande doit être renouvelée pour chaque période de congés. N'hésitez pas à solliciter vos voisins pour ouvrir et fermer vos volets et relever votre courrier durant votre absence.

Carnet de Scy-Chazelles

DECES

LINDNER Claude	06/01/2014
GUIOT Germain	23/02/2014
CONTINI Eliana	01/03/2014
COLLIGNON Pierre	11/04/2014
INFANTI Gélindo	08/05/2014
LANG Danielle	07/06/2014

MARIAGES

CRUMBACH Stéphane et BALLAUD Gilles	24/05/2014
CUSUMANO Ludovic et CHAZANOEL Ketty	31/05/2014
LEONI Patrick et GASPARINI Séverine	31/05/2014

NAISSANCES

TRIBOUT Gauthier	11/01/2014
BOILLAT Tess	16/01/2014
DAGTEKIN Naïla	19/01/2014
HUTHER Pauline	03/03/2014
COLLIN Lucie	09/03/2014
CLUCHARD Lucien	01/04/2014
RAZBINSKI Soan	09/05/2014
MEIER Elio	12/05/2014
PASSON Gaétan	28/05/2014

Attention nouveaux horaires de la mairie depuis le 1^{er} juin : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

Divers

- ♦ **La Poste** - Châtel Saint Germain et Longeville-lès-Metz - 3631 - la-poste.fr
- ♦ **Presbytère catholique** - Modérateur Emmanuel Jacobi
4 rue des Moulins - Moulins-lès-Metz - 03 87 60 10 51
- ♦ **Presbytère protestant** - M. Jean Mahler
Sainte Ruffine - 03 87 69 69 00 ou 06 07 25 80 76
- ♦ **Taxi JM** - 5 voie de la Liberté - 03 87 80 20 54 ou 06 62 58 38 27
- ♦ **Enlèvement des encombrants** : 03 87 39 32 71
- ♦ **Déchetterie** : N° Vert : 0 800 87 46 67 ou Ars-sur-Moselle : 03 87 60 60 22 (Lun., jeu. : 14h - 18h30 ; Mar., mer., ven., sam. : 9h30 - 18h30 ; Dim : 9h30 - 12h30)
- ♦ **Bibliothèque** : 03 87 60 35 52 - bibliotheque@mairie-scy-chazelles.fr (Mar. 16h-18h - Mer. 9h-12h et 14h-18h ; Ven. 17h-19h - Sam. 9h-12h et 14h-16h)
- ♦ **Accueil périscolaire** : 03 87 60 48 23
- ♦ **Crèche « Les Scygoqueaux »** : 03 87 61 24 92
1 impasse de l'Archyre - mc.scychazelles@asbr.com
- ♦ **Relais Assistantes Maternelles "St-Quentin"** : 03 87 31 19 23
- ♦ **Relais Assistante Sociale M^{me} Wagner - Centre médico-social**
2 pl Hennocque - Longeville-lès-Metz - 03 87 30 05 79
- ♦ **CLIC - Centre Locaux d'Information et de Coordination**
30 route de Thionville - Woippy - 03 87 34 03 46



SAMU



POMPIERS



POLICE GENDARMERIE



NUMERO D'URGENCE EUROPEEN



ENFANCE MALTRAITEE

Numéros de téléphone

Urgences

- ♦ **Bureau de police de Montigny-lès-Metz**
155 rue de Pont-à-Mousson - 03 87 66 36 44
- ♦ **Commissariat central de Metz** : 03 87 16 17 17
- ♦ **Police municipale - C. Christal** : 06 01 16 70 97
police.municipale@mairie-scy-chazelles.fr
- ♦ **Fourrière Metz Métropole** : 03 87 20 10 10 (en semaine). Week-end dès vendredi 12h : appeler la police nationale (17) qui transmettra à l'astreinte.
- ♦ **Service du médecin de garde** : 0 820 33 20 20.
En cas de non-réponse, appeler le 15.
- ♦ **Centre anti-poison - Nancy** : 03 83 32 36 36
- ♦ **Usine d'Electricité de Metz** : 03 87 34 44 44
- ♦ **Distribution eau potable** : VEOLIA 0 810 463 463
SAUR : 0 811 747 078
- ♦ **GrDF** : Urgence gaz naturel 0 800 47 33 33
Raccordement 09 69 36 35 34
- ♦ **Gaz de France** : Contrat Dolcevita 09 69 324 324

Santé

MÉDECINS GÉNÉRALISTES

- ♦ **CABINET MÉDICAL - Dr V. Gautier / Dr C. Véronèse**
9 rue Verdun - Moulins-lès-Metz - 03 87 60 56 08
- ♦ **Dr A. Iser** - 18 rue de Metz - Moulins-lès-Metz - 03 87 60 34 96
- ♦ **CABINET MÉDICAL - Dr A. Mabille / Dr F. Piccin**
15 rue du Gal de Gaulle - Longeville-lès-Metz
Dr A. Mabille : 03 87 30 13 40
Dr F. Piccin : 03 87 32 50 22

PHARMACIE

- ♦ **Pharmacie Grojean**
92 rue du Gal de Gaulle - Longeville-lès-Metz - 03 87 30 54 51
- ♦ **Pharmacie de la Plage**
rue de Metz - Moulins-lès-Metz - 03 87 60 02 03

CHIRURGIENS DENTISTES

- ♦ **M. Engels-Deutsch** - 91b voie de la Liberté - 03 87 60 02 40

SAGES-FEMMES

- ♦ **M^{me} Christine Huber** - 50 bd St Symphorien - Longeville-lès-Metz
- ♦ **M^{lle} Marie Bauen** - 50 bd St Symphorien - Longeville-lès-Metz

INFIRMIÈRES

- ♦ **CABINET D'INFIRMIÈRES - S. Capovilla et V. Prette**
16 voie de la Liberté - 03 87 32 72 19 ou 06 09 26 37 63
- ♦ **M^{me} L. Fauconnet** - 122 voie de la Liberté - 06 61 61 90 18
- ♦ **M^{me} N. Schmitt-Walpoel** - 2 chemin des Brayes - 06 30 37 85 55
- ♦ **M^{me} P. Cora - 23 voie de la Liberté** - 03 87 60 46 16 ou 07 71 10 10 12

ORTHOPHONISTE

- ♦ **M^{me} E. Poignon** - 67 voie de la Liberté - 03 87 60 08 29

PÉDICURE PODOLOGUE

- ♦ **M^{me} MC. Monnier-Rigollet** - 67 voie de la Liberté - 03 87 60 43 43

OSTÉOPATHE D.O.

- ♦ **M. Kiffeurt** - sur RDV
17 voie de la Liberté - 03 87 30 73 81 ou 06 99 96 40 04

PSYCHOLOGUE CLINICIENNE

- ♦ **M^{me} Crespin** - 67 voie de la Liberté - 09 53 78 39 32 ou 06 66 97 83 23